

# UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



*Bureau des radiocommunications*

(N<sup>o</sup>. de Fax direct +41 22 730 57 85)

Lettre circulaire  
**CR/65**

22 novembre 1996

## **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT**

- Objet:** Fiches de notification à utiliser pour notifier au Bureau des radiocommunications des assignations de fréquence aux stations des services de radiocommunication spatiale
- Références:**
- Appendice S4 au Règlement des radiocommunications (Genève, 1996)
  - Actes finals de la Conférence mondiale des radiocommunications, Genève, 1995 (CMR-95)
  - Lettre circulaire de l'IFRB N° 820 en date du 4 mai 1990
  - Lettre circulaire de l'IFRB N° 839 en date du 11 octobre 1990
  - Lettre circulaire du BR N° CR/58 en date du 21 octobre 1996

Monsieur le Directeur général,

1. Compte tenu de l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1997, d'une partie des Actes finals susmentionnés et plus particulièrement de l'appendice S4 révisé du Règlement des radiocommunications, le Bureau a établi de nouvelles fiches de notification ApS4 que devront utiliser les administrations lors de l'application des procédures de coordination (sections II et III de l'Article 11, Résolution 33 ou Résolution 46, selon le cas) ou de la procédure de recherche d'accord (Article 14) pour ces assignations à des stations des services de radiocommunication spatiale ainsi que pour leur inscription dans le Fichier de référence (Article 13).
2. Deux exemplaires vierges des nouvelles fiches de notification ApS4/II et ApS4/III, ainsi que les instructions détaillées à suivre pour les remplir sont joints à la présente Lettre circulaire. Chaque administration est priée de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour assurer la reproduction du nombre d'exemplaires dont elle a besoin. Nous attirons votre attention sur le fait que ces fiches comportent quelques améliorations ou corrections de forme par rapport aux premiers exemplaires que le BR avait diffusé dans le cadre de sa Lettre circulaire CR/58. Ces modifications n'ont aucune d'incidence sur le format des fiches électroniques, qui reste celui indiqué dans cette même Lettre circulaire.
3. Les administrations sont priées de commencer à utiliser ces nouvelles fiches dès le 1er janvier 1997, date à laquelle les fiches Ap3/II et Ap3/III cesseront donc d'être utilisées.
4. Le Bureau élabore actuellement une nouvelle fiche pour répondre aux exigences de la section 1 de l'Article 11 concernant la publication anticipée de renseignements, conformément au RR1044. Les administrations sont priées de continuer à utiliser la fiche de notification actuelle AP4 jusqu'à ce que la nouvelle fiche soit disponible. En cas d'application de la procédure de la Résolution 46, les éléments de données supplémentaires requis aux termes de cette Résolution peuvent être joints à la fiche AP4.

5. Le Bureau envisage par ailleurs d'utiliser des fiches de notification normalisées pour les procédures de modification et de notification des appendices 30 et 30A. L'élaboration de ces fiches devrait commencer sous peu. En attendant qu'elles soient disponibles, les administrations sont priées de communiquer les renseignements sous forme d'une liste qu'elles établiront en s'appuyant sur l'Annexe 2 de l'appendice correspondant (voir le Volume 2 du Règlement des radiocommunications).

6. La fiche de notification ApS4/IV à utiliser pour la notification des stations du service de radioastronomie est elle aussi en cours d'élaboration.

7. Après avoir examiné les conséquences de l'entrée en vigueur de l'appendice S4 sur les services de radiocommunication de Terre, le Bureau a conclu qu'il n'était pas nécessaire de modifier en quoi que ce soit les fiches de notification actuelles pour ces services. De nouveaux éléments ont certes été introduits dans l'appendice S4 mais ils concernent avant tout la coordination entre les administrations (par exemple les nouveaux éléments 7E, 7F, 8AB et 9K). Les administrations peuvent si elles le souhaitent communiquer ces éléments, au cours de la procédure de notification, en employant l'option AUTRES RENSEIGNEMENTS (figurant sur une feuille à part) comme dans le cas de la notification des éléments 4F, 5G et 10F qui ne sont pas obligatoires aux fins de notification mais qui sont utilisés dans la procédure de coordination de la Résolution 339 (ex-Article 14A). Les nouvelles exigences formulées dans l'appendice S4 pour les services de Terre seront prises en compte lors de l'élaboration des fiches de notification correspondantes dans le cadre du projet TerRaSys. Les administrations en seront informées en temps voulu.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de ma haute considération.

Robert W. Jones  
Directeur du Bureau des radiocommunications

#### Pièces jointes

#### Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Comité du règlement des radiocommunications

**ANNEXE 1**  
(à la Lettre circulaire du BR No CR/65)

**INSTRUCTIONS A SUIVRE POUR REMPLIR LES FICHES DE NOTIFICATION ApS4/II  
ET ApS4/III RELATIVES AUX STATIONS DE RADIOCOMMUNICATION SPATIALE**

(Sections 2A et 2B de l'Appendice S4 au Règlement des radiocommunications, CMR-95)

## **1. INTRODUCTION**

1.1 Les fiches de notification ApS4/II et ApS4/III ont été mises au point par le Bureau des Radiocommunications conformément aux décisions du CMR-95. En les élaborant, le Bureau a tenu compte du fait qu'il utilise intensivement l'ordinateur de l'UIT pour les traiter. Ces fiches constituent également la base du système de saisie de données sur PC, élaboré par le Bureau à l'intention des administrations, qui est décrit en détail dans la Lettre circulaire CR/58 du BR datée du 21 octobre 1996.

1.2 Les présentes instructions complètent celles que contiennent les Annexes 2A et 2B de l'Appendice S4 au Règlement des radiocommunications, CMR-95.

1.3 Toutefois, ces fiches ne tiennent pas compte de certains points figurant dans l'Appendice S4 relatifs aux renseignements supplémentaires qui ne doivent être fournis que lorsqu'ils ont servi de base pour effectuer la coordination avec une autre administration. En effet, le Bureau cherche à établir des fiches de notification aussi simples que possible pour la grande majorité des assignations de fréquence. Si des renseignements supplémentaires doivent être notifiés, il convient de les indiquer sur une feuille séparée. L'Annexe 2B de l'Appendice S4 indique, en forme de table, les points à fournir pour les différents types de coordination et notification qu'ils soient obligatoires ou facultatifs. Pour référence, cette Annexe est reproduite dans l'annexe 2 à cette Lettre circulaire.

## **2. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

Deux modèles de fiches sont joints à la présente Lettre circulaire. Ces fiches, dont la désignation conserve un lien avec les anciennes fiches AP3/II et AP3/III de l'Appendice 3, s'appliquent à la coordination ou la notification d'un réseau à satellite de l'Appendice 3 (fiche de notification ApS4/II) ou d'une station terrienne (fiche de notification ApS4/III). Chacune est constituée de plusieurs parties, décrites ci-après avec quelques explications.

2.1 La fiche ApS4/II est constituée de plusieurs parties qu'il convient d'utiliser pour la coordination de réseaux à satellite et pour la notification des stations spatiales (à titre de référence, voir les dispositions des Articles 11, 13, 14 et des Résolutions 33 et 46 du Règlement des radiocommunications) et qui font l'objet de huit fiches portant les cotes suivantes dans le coin inférieur gauche :

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| Fiches ApS4/II-1a, 1b | <i>Réseau à satellite (Caractéristiques générales du réseau à satellite)</i>                         |
| Fiches ApS4/II-2a, 2b | <i>Caractéristiques du réseau à satellite relatives à la réception à la station spatiale</i>         |
| Fiches ApS4/II-3a, 3b | <i>Caractéristiques du réseau à satellite relatives à l'émission à partir de la station spatiale</i> |
| Fiches ApS4/II-4a, 4b | <i>Caractéristiques globales des liaisons</i>  |

2.2 La fiche ApS4/III est constituée de plusieurs parties qu'il convient d'utiliser pour la coordination et pour la notification des stations terriennes (à titre de référence, voir les dispositions des Articles 11, 13, 14 et de la Résolution 46 du Règlement des radiocommunications) et qui font l'objet de cinq fiches portant les cotes suivantes dans le coin inférieur gauche :

- |                  |   |
|------------------|---|
| Fiche ApS4/III-1 | <i>Station terrienne (Caractéristiques générales de la station terrienne)</i> |
|------------------|---|

Fiches ApS4/III-2a, 2b *Caractéristiques de la station terrienne d'émission*

Fiches ApS4/III-3a, 3b *Caractéristiques de la station terrienne de réception*

2.3 Ces fiches couvrent les points énumérés respectivement dans les Sections A, B, C et D, Annexe 2A de l'Appendice S4, en tenant compte des Tableaux dans l'annexe 2B de l'Appendice.

2.4 Dans chaque partie, tout élément d'information/champ de données est accompagné d'un numéro qui est identique à celui utilisé pour le même point dans l'Appendice S4 (CMR-95). Par exemple, sur la fiche ApS4/II-2a (indication figurant en bas de page) le champ "A2a Date de mise en service" correspond au point 2a de la Partie A de l'Annexe 2A de l'Appendice S4.

2.5 Les éléments d'information qui ont une relation entre eux sont réunis dans une même case. La fiche ApS4/II-2b, par exemple, comporte une case intitulée "Emissions de la ou des stations d'émission associées". On peut y inscrire jusqu'à 7 émissions différentes (avec les valeurs de la puissance, la densité de puissance et le rapport C/N qui s'y rapportent). S'il y a davantage d'émissions, les indiquer, avec leurs caractéristiques, sur un autre exemplaire de la fiche et signaler sa présence en cochant (✓) la case "Autres émissions sur feuille suivante" sur le premier. Adopter cette procédure chaque fois que la place manque dans une case pour donner la totalité des renseignements.

2.6 Les fiches de la série ApS4/II (voir le paragraphe 2.1) servent à communiquer les informations relatives à un réseau à satellite. A cet effet, on remplit un exemplaire de la fiche ApS4/II-1a et autant d'exemplaires des fiches ApS4/II-1b, ApS4/II-2a, ApS4/II-2b, ApS4/II-3a, ApS4/II-3b, ApS4/II-4a et ApS4/II-4b qu'il faut pour communiquer tous les détails pertinents relatifs aux caractéristiques de l'orbite, aux faisceaux des antennes de satellite et aux assignations de fréquence en question.

Les fiches ApS4/II-2a et ApS4/II-2b servent à fournir les détails relatifs à un groupe (liste) de fréquences assignées, exploitées dans un faisceau d'antenne de réception de satellite donné, qui présentent des caractéristiques communes. Il peut s'agir d'un élément individuel (tel que la date de mise en service ou la bande de fréquences assignée) ou de plusieurs éléments dont deux (les coordinations réalisées ou demandées et les accords réalisés ou recherchés, ou les détails relatifs aux émissions des stations d'émission associées).

Dans ces conditions, il convient de remplir un jeu de fiches ApS4/II-2a et ApS4/II-2b pour chaque nouveau faisceau de réception de satellite.

Pour un même faisceau, les renseignements à fournir dans la deuxième partie de la fiche ApS4/II-2a ("Renseignements communs aux groupes (listes) de fréquences assignées dans ce faisceau") sont considérés comme des renseignements communs à toutes les assignations pour lesquelles les fréquences assignées sont énumérées dans la fiche ApS4/II-2b associée, et peuvent être également communs à plusieurs groupes (listes) de fréquences assignées (voir ci-dessous).

D'une manière analogue, les renseignements à fournir dans les deux premières parties de la fiche ApS4/II-2b ("Caractéristiques communes au groupe (liste) de fréquences assignées ci-dessous" et "Station(s) d'émission associée(s) au groupe (liste) des fréquences assignées ci-dessous") sont considérés comme des renseignements communs aux assignations dont les fréquences assignées sont énumérées dans la partie inférieure de cette fiche.

S'il y a, par exemple, deux groupes d'assignations de fréquence (pour un faisceau donné), chaque groupe ayant un ensemble différent de caractéristiques relatives à l'émission (désignation de l'émission, puissances de crête et densités de puissance, C/N requis) alors que toutes les autres caractéristiques sont identiques, il faut remplir deux fiches ApS4/II-2b, une par groupe de fréquences assignées. Ces deux fiches sont alors associées à une seule fiche ApS4/II-2a afin que les renseignements au sujet des faisceaux de réception du satellite soient complets.

D'une manière analogue, différentes stations terriennes d'émission associées nécessitent des fiches ApS4/II-2b complètes additionnelles si elles ont ne serait-ce qu'une seule caractéristique différente autre que celle concernant la station elle-même (c'est-à-dire le contenu de la case "Station terrienne"). Si la seule différence est le contenu de cette case, il suffit de la remplir sur d'autres fiches ApS4/II-2b et de cocher (✓) la case "Autres stations d'émission associées sur feuille suivante" sur la fiche ApS4/II-2b précédente (voir le paragraphe 2.5).

Le nombre de fiches ApS4/II-2b nécessaires pour un faisceau donné dépend donc de la complexité de la structure des assignations et de leurs caractéristiques, notamment celles des stations d'émission qui leur sont associées. Il convient par ailleurs de noter que des fiches ApS4/II-2a supplémentaires sont requises si

les données fournies dans leur deuxième partie ne sont pas identiques pour toutes les combinaisons de données inscrites sur les fiches ApS4/II-2b.

Les observations ci-dessus s'appliquent également aux fiches ApS4/II-3a et ApS4/II-3b.

En ce qui concerne les fiches ApS4/II-4a et ApS4/II-4b (si elle est utilisée), les renseignements sont effectivement à donner en deux listes, le numéro de série permettant d'établir les correspondances entre elles. Il convient d'apporter du soin dans le classement des caractéristiques de connexion données dans le Tableau D1 afin que la liste du Tableau D2 soit aussi courte que possible. Cela signifie qu'il faut, dans le Tableau D1, grouper les caractéristiques de connexion de manière telle qu'un groupe s'applique à une station terrienne réceptrice associée avec une seule série de valeurs pour les Colonnes a1/a2 et b1/b2 dans le Tableau D2.

2.7 Les fiches de la série ApS4/III (voir le paragraphe 2.2) s'utilisent pour communiquer des renseignements relatifs à une station terrienne. Dans un tel cas, on utilise une fiche ApS4/III-1 complétée du nombre de fiches ApS4/III-2a, ApS4/III-2b, ApS4/III-3a et ApS4/III-3b en nombre suffisant pour fournir tous détails pertinents des faisceaux de satellite et des assignations de fréquence en question.

Ces fiches s'utilisent d'une manière identique à celle décrite dans le paragraphe 2.6 pour la série de fiches ApS4/II.

2.8 Ces fiches, qui s'utilisent normalement pour communiquer les données relatives à un nouveau réseau ou à une nouvelle station terrienne (fiches ApS4/II et ApS4/III respectivement), servent également à modifier ou supprimer des renseignements relatifs à un réseau ou à une station existante. L'indication pertinente (**A** pour ADD, **M** pour MOD, **S** pour SUP) doit être indiquée dans la case correspondante dans le coin supérieur droit de la première fiche de la série sous "Notification pour". En cas de modification d'une station existante nécessitant l'adjonction, la modification ou la suppression de certaines données, indiquer TOUTES les données, dans la case appropriée, telles qu'elles seront après la modification. Par ailleurs, si le faisceau, la station associée ou le groupe de fréquences assignées correspondants (fiche ApS4/II) ou l'antenne ou le groupe de fréquences assignées correspondants (fiche ApS4/III) sont en cours de modification, inscrire **M** ou **R** dans la case prévue à cet effet.

En ce qui concerne les éléments d'information pour lesquels cet indicateur N'EST PAS prévu, il convient, lorsqu'il y a lieu de notifier des modifications, d'inscrire TOUTES les données telles qu'elles seront après la modification.

Une explication plus détaillée des indicateurs d'action "**A**", "**M**", "**S**" et "**R**" est donnée dans la **NOTE 3** aux pages 26 à 28 de la Lettre circulaire No CR/58 du BR.

2.9 Certains champs comportent l'indice supérieur "1" pour indiquer que :

<sup>1)</sup> Ce renseignement n'est pas nécessaire en cas de notification d'une station terrienne type.

2.10 Certains renseignements doivent être soumis sous forme écrite ou graphique dans une annexe. La présence d'une telle annexe doit être signalée par la mention de son numéro, dans la case prévue à cet effet. Les instructions relatives à la présentation de données graphiques figurent dans la Lettre circulaire de l'IFRB No 769 du 23 décembre 1988.

### **3. INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES SUR LA MANIÈRE DE REMPLIR LES FICHES DE NOTIFICATION**

3.1 Les instructions relatives à la manière de remplir les diverses rubriques des fiches ApS4/II et ApS4/III sont données ci-après. Ces rubriques sont présentées dans l'ordre de leur apparition sur les fiches en question. Le paragraphe 3.2 contient les instructions détaillées relatives à la fiche ApS4/II, le paragraphe 3.3 celles qui s'appliquent à la fiche ApS4/III. Chacun des points (accompagnés de la référence à l'appendice S4), en caractères gras, est suivi immédiatement des instructions détaillées correspondantes.

Il convient de numéroter séquentiellement les pages composant l'ensemble d'une fiche de notification, dans les cases prévues à cet effet dans le coin supérieur droit de chacune d'elles.

#### **3.2 INSTRUCTIONS POUR LA FICHE DE NOTIFICATION ApS4/II**

## **CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA FICHE (ApS4/II-1a)**

### **Date**

Une date donnée par l'Administration notificatrice pour son propre usage.

### **Numéro de série de l'administration**

Un numéro de série ou de référence donné par l'Administration notificatrice pour son propre usage. Lorsqu'il est fourni, ce numéro est publié dans l'index à la Partie I-S de la Circulaire hebdomadaire du BR (uniquement dans le cas de la procédure de notification visée dans le **RR1488**).

### **A1f Administration notificatrice**

Le symbole du pays désignant l'administration notificatrice et le symbole désignant le système à satellites international, si cela s'applique (voir les Tableaux N<sup>OS</sup> B1 et B2 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC). S'il n'y a pas de symbole dans le Tableau N<sup>O</sup> B2 correspondant au système à satellites international concerné, écrire son nom en toutes lettres dans la case REMARQUES, le Bureau lui attribuera un symbole.

### **RR1488 Notification**

Mettre "X" pour indiquer que c'est le motif de la soumission de la fiche.

### **RR1060 Demande de coordination**

Mettre "X" pour indiquer que c'est le motif de la soumission de la fiche.

### **RR1610 Accord aux termes de l'Article 14**

Mettre "X" pour indiquer que c'est le motif de la soumission de la fiche.

### **Demande de l'assistance du BR pour RR1060 et/ou RR1610**

Mettre "X" pour indiquer que c'est le motif de la soumission de la fiche.

### **RS46 Demande de coordination**

Mettre "X" pour indiquer que c'est le motif de la soumission de la fiche.

### *Caractéristiques générales de la fiche (ApS4/II-1a) (suite)*

### **Indicateur d'action ADD/MOD/SUP**

Inscrire **A**, **M** ou **S** en cas d'adjonction d'un nouveau réseau ou de modification ou de suppression d'un réseau à satellite existant, selon le cas.

En cas de modification ou de suppression, indiquer le numéro d'identification BR du réseau à satellite à modifier ou à supprimer.

Dans le présent contexte "réseau à satellite existant" signifie, selon le cas :

- (a) un réseau pour lequel une Section Spéciale AR11/C, RES33/C ou RES46/C a déjà été publiée, si les fiches de notification sont établies au titre du RR1060 ou RS46 (demande de coordination); ou
- (b) un réseau pour lequel une Section Spéciale AR14/C a déjà été publiée, si les fiches de notification sont établies au titre du RR1610 (accord au titre de l'Article 14); ou
- (c) un réseau dont les caractéristiques pertinentes figurent déjà dans le Fichier de référence international des fréquences, si les fiches de notification sont communiquées au titre du RR1488 (notification au titre de l'Article 13).

### **Première notification**

Inscrire "X" pour toute notification autre qu'une notification présentée à nouveau.

### **Notification présentée à nouveau**

Inscrire "X" en cas d'une présentation à nouveau d'une notification après son renvoi par le Bureau avec une conclusion défavorable en ce qui concerne la coordination ou la probabilité de brouillage préjudiciable ; sinon, laisser en blanc. (Uniquement dans le cas **RR1488 Notification**)

### **Numéro d'identification du BR du réseau à modifier/supprimer**

Si l'indicateur d'action est "M" ou "S", il faut préciser le numéro d'identification du BR du réseau à satellite à modifier ou à supprimer. Dans ce cas, l'administration doit fournir en plus du numéro d'identification du BR, l'identité du réseau à satellite (point A1a) ainsi que la longitude nominale sur l'orbite (point A4a1a) si le satellite est géostationnaire.

## **CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU (ApS4/II-1a, 1b)**

### **A1a Identité du réseau à satellite**

Inscrire le nom de la station spatiale en utilisant au plus 20 caractères (identité du réseau à satellite).

### **A4a1a Longitude nominale sur l'orbite**

Indiquer la longitude nominale sur l'orbite de la station spatiale exprimée en degrés E ou W avec décimales; la valeur ne doit pas dépasser 180 degrés.

### **A4a2a Tolérance longitudinale**

Indiquer, en degrés avec décimales les tolérances longitudinales prévues par rapport à la longitude nominale sur l'orbite. Les cases intitulées "vers Ouest" et "vers Est" doivent être remplies; elles sont prévues pour que l'on puisse tenir compte des cas où les tolérances ne sont pas symétriques.

## *Caractéristiques du réseau (ApS4/II-1a, 1b) (suite)*

### **A4a2b Excursion d'inclinaison**

Indiquer l'excursion d'inclinaison, exprimée en degrés avec décimales, prévue pour toute la durée de vie utile de la station spatiale (c'est-à-dire l'angle maximal formé par le plan contenant l'orbite et le plan de l'équateur terrestre).

### **A4a3 Arc de visibilité**

Indiquer les positions longitudinales situées le plus à l'ouest et le plus à l'est (exprimées en degrés) sur l'orbite des satellites géostationnaires qui soient visibles de tous les points de la zone de service et se trouvent sous un angle de site de 10 degrés à partir des points les plus distants à l'intérieur de la zone de service. Ces deux longitudes délimitent un secteur de l'arc de l'orbite des satellites géostationnaires à l'intérieur duquel un satellite aura toujours un angle d'arrivée de l'onde à la surface de la Terre  $\geq 10$  degrés, ce qui peut assurer, du point de vue de la propagation, une qualité de service suffisante dans cette zone. Dans le cas de zones de service aux hautes latitudes ou très étendues, l'arc visible peut ne pas exister car il arrive que la zone de service comprenne des points à la surface de la Terre pour lesquels l'angle d'arrivée de l'onde est inférieur à 10 degrés.

### **A4a4 Arc de service**

Indiquer (exprimées en degrés) les longitudes des points extrêmes à l'ouest et à l'est de l'arc de l'orbite des satellites géostationnaires le long duquel la station spatiale pourrait assurer le service requis avec toutes les stations terriennes qui lui sont associées dans la ou les zones de service.

### **A4a5 Raison pour laquelle l'arc de service est plus petit que l'arc de visibilité**

Ce renseignement est obligatoire si la fiche a trait à une station spatiale à bord d'un satellite géostationnaire travaillant avec des stations terriennes et que l'arc de service (case A4a4) est plus petit que l'arc de visibilité (case A4a3). Si le renseignement de l'annexe est fourni, inscrire son numéro dans la case et donner la raison pour laquelle l'arc de service est plus petit que l'arc de visibilité. Cette raison peut être notamment que :

- la station spatiale est installée à bord d'un satellite avec une autre station spatiale dont la position sur l'orbite a été établie par un Plan ou limitée par d'autres conditions;
- la conception du système d'antenne de la station spatiale est trop complexe pour permettre de grandes variations de la position du satellite;
- la période de la journée pendant laquelle se produit l'éclipse du satellite est importante;

- les conditions de propagation spécifiques peuvent nécessiter un plus grand angle d'arrivée du signal à la surface de la Terre.

#### **A4b1 Angle d'inclinaison**

Indiquer l'angle (en degrés avec décimales) de l'inclinaison du plan orbital par rapport au plan équatorial de la Terre.

#### **A4b2 Période**

Indiquer l'intervalle de temps compris entre deux passages consécutifs d'un satellite par un point caractéristique de son orbite exprimé en jours et heures ou en heures et minutes (voir RR178).

#### **A4b3a Apogée**

Indiquer l'altitude appropriée de l'apogée exprimée en kilomètres au-dessus d'une surface de référence spécifiée servant à représenter la surface de la Terre ou du corps céleste de référence (voir RR179). Lorsqu'elle est supérieure à 99 999,99 km, la valeur de l'apogée doit être indiquée en format exponentiel (en base 10).

*Caractéristiques du réseau (ApS4/II-1a, 1b) (suite)*

#### **A4b3b Périgée**

Indiquer l'altitude appropriée du périgée exprimée en kilomètres au-dessus d'une surface de référence spécifiée servant à représenter la surface de la Terre ou du corps céleste de référence (voir RR179). Lorsqu'elle est supérieure à 99 999,99 km, la valeur du périgée doit être indiquée en format exponentiel (en base 10).

#### **A4b4 Nombre de satellites**

Indiquer le nombre total de satellites ayant les mêmes caractéristiques de fréquence radioélectrique et les mêmes caractéristiques orbitales notifiées, utilisées pour le service considéré.

#### **Corps de référence**

Inscrire le symbol "T" si la Terre est le corps céleste doué d'attraction qui détermine essentiellement les mouvements d'un satellite; sinon indiquer le corps céleste concerné à l'aide du symbole :

L pour la Lune  
J pour Jupiter  
M pour Mars  
V pour Vénus  
S pour le Soleil

Indiquer tout autre corps céleste dans la case REMARQUES.

#### **A4b5 Renseignements additionnels sur l'orbite d'un satellite non géostationnaire, notifiés au titre de la Résolution 46 (CMR-95)**

**NOTE :** Les renseignements suivants doivent être donnés dans le cas d'un satellite non géostationnaire, dont les assignations sont subordonnées aux dispositions de la Résolution 46 (CMR-95); dans les autres cas, laisser cette partie en blanc.

#### **Nombre de plans orbitaux**

Indiquer le nombre de plans orbitaux ( $N_p$ )

*Pour chacun des plans orbitaux, indiquer :*

#### **Nombre de satellites dans ce plan**

Indiquer le nombre de satellites dans le plan ( $N_s$ )

#### **Ascension droite**

Indiquer l'ascension droite ( $\Omega$ ) du noeud ascendant pour le plan orbital, en degrés, mesuré dans le sens inverse des aiguilles d'une montre dans le plan de l'équateur à partir de la direction de l'équinoxe de printemps vers le point où le satellite croise, dans le sens sud vers nord, le plan de l'équateur ( $0 \leq \Omega < 360^\circ$ ).

### **Angle d'inclinaison**

Indiquer l'angle d'inclinaison ( $i$ ), en degrés, du plan orbital par rapport au plan de référence qui est considéré comme étant le plan de l'équateur terrestre ( $0^\circ \leq i < 180^\circ$ ).

### **Demi-grand axe**

Indiquer le demi-grand axe de l'orbite ( $\alpha$ ), en kilomètres.

*Caractéristiques du réseau (ApS4/II-1a, 1b) (suite)*

### **Excentricité**

Indiquer l'excentricité ( $e$ ) de l'orbite ( $0^\circ \leq e < 1$ ).

### **Argument du périégée**

Indiquer l'argument du périégée ( $\omega_p$ ), en degrés, mesuré dans le plan orbital, dans la direction du mouvement, du noeud ascendant vers le périégée ( $0^\circ \leq \omega_p < 360^\circ$ ).

### **Numéro du satellite et angle de phase initial**

Pour chaque satellite dans le plan orbital, indiquer par ordre croissant le numéro de satellite ( $j$ ), et son angle de phase initial ( $\omega_i$ ), en degrés, dans son plan orbital au temps de référence  $t = 0$ , mesuré à partir du point du noeud ascendant ( $0^\circ \leq \omega_i < 360^\circ$ ).

## **DÉTAILS RELATIFS AU FAISCEAU DE L'ANTENNE DU SATELLITE (ApS4/II-2a, 3a)**

**NOTE :** Plusieurs points décrits ci-dessous ne s'appliquent que dans le cas d'un faisceau de l'antenne d'émission du satellite.

### **ADD/MOD/SUP/REP du faisceau**

Inscrire **A**, **M**, **S** ou **R** s'il s'agit respectivement d'une adjonction, d'une modification, d'une suppression ou d'un remplacement du faisceau.

### **B1 Désignation du faisceau**

Si la fiche de notification concerne une station spatiale à bord d'un satellite géostationnaire, inscrire la désignation du faisceau de l'antenne du satellite au moyen d'un symbole pouvant comprendre jusqu'à quatre caractères. Pour des raisons d'ordre pratique, la désignation du faisceau se fait de différentes manières, comme suit :

- a) des chiffres tels que 1, 2, 3, etc., qui indiquent le numéro de la figure représentant le diagramme des contours du gain d'antenne correspondant publié dans la Section Spéciale; ou
- b) des nombres tels que 195 qui identifient un faisceau avec un gain maximum de 19,5 dB; ou
- c) un symbole comprenant jusqu'à quatre lettres (ou une lettre et un chiffre) qui sert à représenter le nom du faisceau en abrégé, tel que "GBL" pour global, "NWQ" pour quadrant nord-ouest, "WH" pour hémisphère occidental, "Z1" pour zone 1 ou "O" pour omnidirectionnel.

En ce qui concerne les faisceaux orientables, le dernier caractère est d'office un "R".

Si la fiche de notification concerne une station spatiale à bord d'un satellite non géostationnaire, inscrire la désignation du faisceau comme indiqué ci-dessus.

### **Ancienne désignation du faisceau**

Si la désignation du faisceau a été modifiée, inscrire l'ancienne désignation.

*Détails relatifs au faisceau de l'antenne du satellite (ApS4/II-2a, 3a) (suite)*

### **B3a1/B3b1/B3b2/B4a Gain isotrope maximal**

Indiquer le signe approprié (+ ou -) suivi du gain isotrope ( $G_i$ ; voir le RR154) dans la direction de rayonnement maximal exprimé en dBi.

### **B3d Précision de pointage**

Si l'assignation concerne une station spatiale à bord d'un satellite géostationnaire, indiquer la déviation maximale de l'antenne en degrés avec décimales par rapport à la direction nominale du pointage; sinon, laisser en blanc.

### **B3a2/B3b1/B3b2 Diagramme des contours de gain de l'antenne**

Cette annexe est obligatoire si les assignations associées à ce faisceau ont trait à une station spatiale à bord d'un satellite géostationnaire fonctionnant avec des stations terriennes. Inscrire un numéro indiquant la présence d'une telle annexe et indiquer dans cette dernière la désignation du faisceau du satellite, le gain isotrope maximal de l'antenne et les contours de gain portés sur une carte de toute la surface de la Terre visible du satellite, de préférence en projection radiale à partir du satellite sur un plan perpendiculaire à l'axe allant du centre de la Terre au satellite. Il convient d'indiquer le gain isotrope sur chaque contour correspondant à un gain inférieur de 2, 4, 6, 10 et 20 dB à la valeur maximale, et ainsi de suite de 10 dB en 10 dB si nécessaire. Chaque fois que possible, en cas de contours circulaires ou elliptiques, les contours de gain de l'antenne de la station spatiale devraient également être indiqués par un ensemble de formules. Les contours de gain devraient tenir compte de l'erreur de pointage de l'antenne, (la tolérance longitudinale prévue, l'excursion d'inclinaison et la précision de pointage) afin que l'on puisse déterminer la situation de brouillage dans le cas le plus défavorable. Si l'on n'a pas tenu compte de l'erreur, il convient de le préciser.

Cette annexe peut en outre, contenir des informations relatives à la ou aux zones de service (voir point C11a). Les directions concernant la présentation de données graphiques sont stipulées dans la Lettre circulaire de l'IFRB N° 769 datée du 23 décembre 1988. Le diagramme des contours de gain de l'antenne peut être remplacé par une déclaration précisant que le gain maximal de l'antenne varie de moins de 2 dB sur toute la partie visible de la Terre.

Lorsqu'un faisceau orientable de satellite est utilisé (voir RR183) et que la zone de visée équivalente (voir RR168A) est identique à la zone de service mondiale ou quasi mondiale, il n'est pas nécessaire d'indiquer les contours. Le gain d'antenne maximal est applicable à tous les points de la surface visible de la Terre.

Lorsqu'un faisceau orientable est utilisé et que la zone de visée équivalente est plus petite que la zone de service mondiale ou quasi mondiale, les contours du gain d'antenne équivalent (voir RR168B) doivent être indiqués. On procédera pour ce faire de la manière définie ci-dessus. Par exemple, entre 11.7 et 12.75 GHz, les attributions aux services spatiaux pour les transmissions espace vers terre dans le Tableau d'attribution des bandes de fréquences (Article S5 du Règlement des radiocommunications - Genève 1996) diffèrent entre Régions. En conséquence, cela implique que la zone de service d'un faisceau orientable serait limité à la partie visible de la Région concernée, et les contours de gain d'antenne équivalents seraient exigés.

Ces informations peuvent également être soumises sous forme électronique; voir à ce sujet la section 4.

### **B3e/B4a/B4b Diagramme de rayonnement de l'antenne**

Ce renseignement est obligatoire si les assignations associées à ce faisceau ont trait à une station spatiale à bord d'un satellite géostationnaire et que le faisceau de l'antenne est dirigé vers un autre satellite, ou si elles ont trait à une station spatiale à bord d'un satellite non géostationnaire. Ce renseignement peut être fourni indifféremment selon l'une des trois méthodes indiquées ci-dessous.

*Détails relatifs au faisceau de l'antenne du satellite (ApS4/II-2a, 3a) (suite)*

### **1. Diagramme de rayonnement de référence**

Indiquer le diagramme de rayonnement de référence, de préférence au moyen des symboles ci-après, ou de symboles analogues ne dépassant pas 12 caractères.

<u>Symbol</u>	<u>Description du diagramme de rayonnement</u>
REC-465	Version actuelle de la Recommandation UIT-R S.465 intitulée: "Diagramme de rayonnement de référence de station terrienne, à utiliser pour la coordination et pour l'évaluation des brouillages dans la gamme de fréquences comprises entre 2 et 30 Ghz environ".
REC-580	Version actuelle de la Recommandation UIT-R S.580 intitulée: "Diagrammes de rayonnement à utiliser comme objectifs de conception pour les antennes des stations terriennes fonctionnant avec des satellites géostationnaires".
AP28	Point 4, Annexe II de l'Appendice 28. NOTE : Ce diagramme de rayonnement est identique à celui de l'annexe III de l'Appendice 29.
ND	Diagramme d'antenne quasi-omnidirectionnel avec le gain isotrope maximal indiqué en B3a1/B3b1/B3b2/B4a.

## 2. Diagramme de rayonnement

Si l'annexe est jointe, le signaler en inscrivant un numéro. Définir le diagramme de rayonnement de l'antenne au moyen d'un tableau, d'un diagramme ou d'un ensemble d'équations donnant le gain isotrope, en dBi, en fonction de la séparation angulaire dans toutes les directions à partir de l'axe du faisceau maximal. Dans la présentation des données, il convient de faire une distinction fondamentale en ce qui concerne le gain d'antenne isotrope maximal et le rayonnement des lobes latéraux. Pour des antennes à gain élevé, il convient de fournir suffisamment de données pour les angles hors axe inférieurs à 1 degré par exemple par échelons de 0,1 degré alors que pour des angles hors axe supérieurs à 50 degrés le diagramme de rayonnement étant plutôt plat, une définition beaucoup moins fine pourrait suffire. En revanche, pour des antennes à faible gain, on a besoin de moins de données aux environs de 1 degré et faisceau principal est plus grand que 40 degrés. En général, le diagramme de rayonnement devrait être constitué par l'enveloppe des crêtes pour 360 degrés dans un plan; toutefois, certaines antennes sont conçues pour ne donner que des rayonnements voisins de zéro dans des directions prédéterminées afin de réduire le brouillage ce qui doit être indiqué assez clairement, avec l'identification du plan. S'il y a lieu indiquer le diagramme réel de rayonnement mesuré (par rapport à une antenne isotrope), de préférence au diagramme de rayonnement de référence. Les diagrammes sans symétrie de révolution doivent être présentés pour les directions les plus importantes, telles que celle de l'orbite des satellites géostationnaires.

Ces informations peuvent également être soumises sous forme électronique; voir à ce sujet la section 4.

## 3. Antenne non normalisée

Si le diagramme de rayonnement de l'antenne peut être décrit par l'expression logarithmique suivante :

$$G = \text{COEFA} - \text{COEFB} * \text{LOG}(\text{PHI})$$

indiquer les valeurs du coefficient A et du coefficient B (en dBi) dans les cases correspondantes.

### B3f Diagramme de gain d'antenne en fonction de la longitude de l'orbite

Ce renseignement est obligatoire si les assignations associées à ce faisceau ont trait à une station spatiale à bord d'un satellite géostationnaire et que la fréquence est dans une bande attribuée pour une utilisation bidirectionnelle (c'est-à-dire, Terre-vers-espace et espace-vers-Terre). Si l'annexe est jointe, indiquer son numéro pour signaler sa présence. Le renseignement à fournir est le gain d'antenne isotrope estimé en direction de l'orbite des satellites géostationnaires, dans des directions qui ne sont pas occultées par la Terre, indiqué dans un Tableau ou un diagramme de gain d'antenne en fonction de la longitude de l'orbite entre 0 et 360 degrés. Les directives concernant la présentation des données graphiques sont données dans la Lettre circulaire de l'IFRB N° 769 datée du 23 décembre 1988.

Ces informations peuvent également être soumises sous forme électronique; voir à ce sujet la section 4.

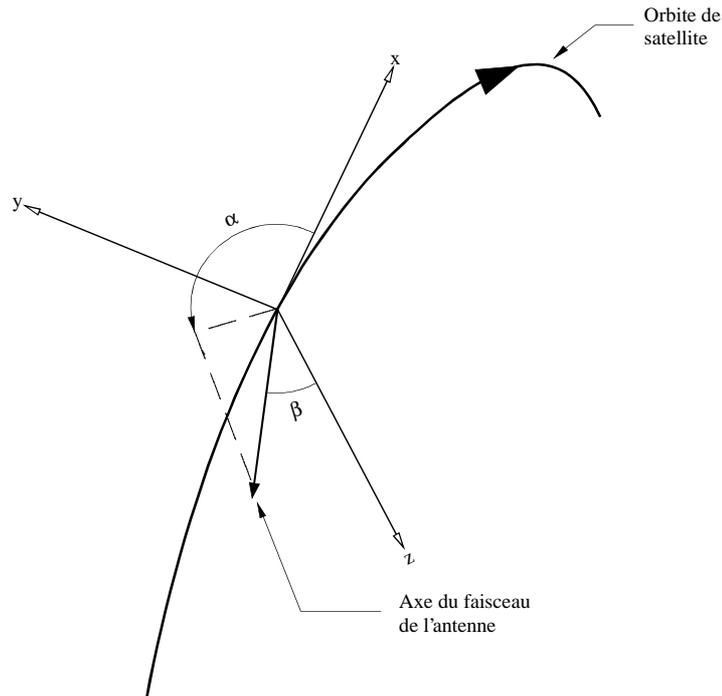
*Détails relatifs au faisceau de l'antenne du satellite (ApS4/II-2a, 3a) (suite)*

### B4b Renseignements additionnels sur le faisceau de l'antenne d'un satellite non géostationnaire, notifiés au titre de la Résolution 46 (CMR-95)

**NOTE :** Les renseignements suivants doivent être donnés dans le cas d'un satellite non géostationnaire, dont les assignations de fréquences sont subordonnées aux dispositions de la Résolution 46 (CMR-95); dans les autres cas, laisser cette partie en blanc.

### Orientation du faisceau du satellite

L'orientation du faisceau de l'antenne du satellite doit être donnée par deux angles mesurés d'après l'orientation de l'axe du faisceau par rapport à un système tridimensionnel de coordonnées rectangulaires où l'axe  $x$  (axe de roulis) pointe vers l'orbite du satellite, où l'axe  $y$  (axe de tangage) est à la même altitude que l'axe  $x$  et perpendiculaire à celui-ci, et où l'axe  $z$  (axe de lacet) est perpendiculaire aux deux autres axes et pointe vers le centre de la Terre (ou un autre corps de référence). L'angle alpha ( $\alpha$ ) est celui qui est formé dans le plan  $x$ - $y$  par l'axe  $x$  et par la projection de l'axe du faisceau de l'antenne sur ce plan ( $0^\circ \leq \alpha < 360^\circ$ ); et l'angle beta ( $\beta$ ) est celui qui est formé par l'axe du faisceau de l'antenne et par l'axe  $z$  ( $0^\circ \leq \beta < 90^\circ$ ). Si  $\beta = 0^\circ$ , l'angle  $\alpha$  n'a pas de signification et, dans ce cas, il faut indiquer dans la case la valeur par défaut  $\alpha = 0^\circ$ . Voir le diagramme ci-dessous.



Si l'orientation ne peut être décrite au moyen des angles  $\alpha$  et  $\beta$ , donner les renseignements nécessaires dans une annexe.

### Gain en fonction de l'angle d'élévation

Indiquer dans cette case le numéro de l'annexe dans laquelle est donné le gain de l'antenne du satellite ( $\theta_e$ ) en fonction de l'angle d'élévation à un point fixe sur la Terre, sous la forme d'un diagramme ou d'un tableau.

### Affaiblissement géométrique

Indiquer dans cette case le numéro de l'annexe dans laquelle apparaît l'affaiblissement géométrique en fonction de l'angle d'élévation, soit par des formules, soit sous forme graphique.

*Détails relatifs au faisceau de l'antenne du satellite (ApS4/11-2a, 3a) (suite)*

### PIRE maximale à 4kHz

Indiquer le signe approprié (+ ou -) et la valeur de crête maximale de la puissance isotrope rayonnée équivalente du faisceau (exprimée en dBW/4kHz), valeur moyenne calculée dans la bande de 4kHz la plus défavorable.

### PIRE moyenne à 4kHz

Indiquer le signe approprié (+ ou -) et la valeur de crête moyenne de la puissance isotrope rayonnée équivalente du faisceau (exprimée en dBW/4kHz), valeur moyenne calculée dans la bande de 4kHz la plus défavorable.

### **PIRE maximale à 1MHz**

Indiquer le signe approprié (+ ou -) et la valeur de crête maximale de la puissance isotrope rayonnée équivalente du faisceau (exprimée en dBW/1MHz), valeur moyenne calculée dans la bande de 1MHz la plus défavorable.

### **PIRE moyenne à 1MHz**

Indiquer le signe approprié (+ ou -) et la valeur de crête moyenne de la puissance isotrope rayonnée équivalente du faisceau (exprimée en dBW/1MHz), valeur moyenne calculée dans la bande de 1MHz la plus défavorable.

## **RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES (ApS4/II-2a, 3a)**

### **A2a Date de mise en service**

- a) Dans le cas d'une nouvelle assignation, indiquer la date de mise en service de l'assignation de fréquence (date effective ou projetée, selon le cas).
- b) Lorsque l'assignation a subi une modification de l'une de ses caractéristiques de base (exception faite du nom de la station spatiale), la date (effective ou projetée, selon le cas) à indiquer est celle correspondant à la dernière en date des modifications.

Donner la date dans l'ordre du jour, mois, année exprimés par deux chiffres chacun.

### **A2b Durée de validité**

Si l'assignation concerne une station spatiale à bord d'un satellite géostationnaire indiquer la période de validité de l'assignation, exprimée en années (voir la Résolution 4 (Rév. Orb-88)); sinon, laisser en blanc.

### **A3a/A3b Agence ou compagnie exploitante/Administration dont relève la station**

A l'aide des symboles figurant dans le Tableau N° 12A/12B de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC, indiquer le nom de l'agence ou de la compagnie exploitante et les adresse postale et télégraphique de l'administration à laquelle il convient d'envoyer toute communication urgente concernant les brouillages, la qualité des émissions et les questions relatives à l'exploitation technique des stations (voir l'Article 22 du Règlement des radiocommunications). Si, dans le Tableau N° 12A/12B de la Préface il ne figure aucun symbole correspondant à l'administration ou l'agence concernée, écrire le nom en toutes lettres dans la case REMARQUES en mentionnant la case A3a ou A3b selon le cas; le Bureau fournira le symbole.

*Renseignements communs aux groupes (listes) de fréquences assignées (APS4/II-2A, 3A) (suite)*

### **Section Spéciale AR11/A (RR1042)**

Inscrire le numéro de la Section Spéciale de la circulaire hebdomadaire contenant la publication anticipée du renseignement au titre de la Section I de l'Article 11.

### **Section Spéciale AR11/C (RR1060)**

Inscrire le numéro de la Section Spéciale de la circulaire hebdomadaire dans laquelle les renseignements nécessaires à la coordination ont été publiés au titre de la Section II de l'Article 11. Laisser en blanc si la station spatiale ne fait pas partie d'un réseau à satellite géostationnaire ou si la publication n'a pas été effectuée.

### **Section Spéciale Art.14 (RR1610)**

Inscrire le numéro de la Section Spéciale de la circulaire hebdomadaire dans laquelle la demande d'accord au titre de l'Article 14 a été publiée; laisser en blanc si la publication n'a pas été effectuée.

### **Autres Sections Spéciales**

Inscrire la référence et le numéro de la Section Spéciale de la circulaire hebdomadaire dans laquelle a été publiée toute autre demande de coordination; laisser en blanc si la publication n'a pas été effectuée. (Voir le paragraphe 2 de la Section II de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC).

#### **A5/A6 Coordination ou accord réalisé avec**

Indiquer les dispositions selon lesquelles la coordination ou l'accord a été effectué avec succès (voir le Tableau No 11/1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC), ainsi que les symboles du pays ou de la zone géographique (voir le Tableau N° B1 de la Préface) désignant le ou les pays concernés. Laisser un intervalle entre les symboles de pays. A noter que la coordination selon RR1060 n'est requise que si la station spatiale concernée fait partie d'un réseau à satellite géostationnaire.

#### **A5/A6 Coordination demandée ou accord recherché avec**

Indiquer des dispositions selon lesquelles la coordination est demandée ou l'accord est recherché (voir le Tableau No 11/1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC), ainsi que les symboles désignant les pays ou les zones géographiques concernés (voir le Tableau N° B1 de la Préface). Laisser un intervalle entre les symboles de pays.

#### **Remarques**

Utiliser cette case pour donner un renseignement ou faire une observation que l'administration notificatrice juge utile et qui n'est pas signalé sur la fiche ou dans une de ses annexes.

### **CARACTÉRISTIQUES COMMUNES AU GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES (ApS4/II-2b, 3b)**

**NOTE :** Plusieurs points décrits ci-après s'appliquent uniquement au faisceau d'une antenne d'émission ou de réception de satellite.

#### **ADD/MOD/SUP/REP du groupe**

Inscrire **A**, **M**, **S** ou **R** s'il s'agit respectivement d'une adjonction, d'une modification, d'une suppression ou d'un remplacement du groupe. Dans le cas d'une modification, d'une suppression ou d'un remplacement indiquer le numéro d'identification du BR du groupe à modifier, à supprimer ou à remplacer.

*Caractéristiques communes au groupe (liste) de fréquences assignées (ApS4/II-2b, 3b) (suite)*

#### **C4a/C4b Classe de station/ Nature du service**

Indiquer la classe de station appropriée et la nature du service à l'aide des symboles figurant dans les tableaux N°s 6A1 et 6B1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC, respectivement. Jusqu'à quatre paires de valeurs pouvant être fournis.

#### **C6 Polarisation**

Inscrire le symbole correspondant au type de polarisation dans la première case (les symboles de type de polarisation figurent dans le Tableau No 9D1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC). Dans le cas d'une polarisation rectiligne (symbole "L") indiquer dans la deuxième case l'angle, en degrés, mesuré dans le sens inverse des aiguilles d'une montre dans le plan normal à l'axe du faisceau à partir du plan équatorial vers le vecteur électrique de l'onde vu du satellite.

#### **C3a Bande de fréquences assignée**

Inscrire la largeur de la bande de fréquences assignée, selon sa définition au RR141, exprimée en kHz. La bande de fréquences assignée ne doit en aucun cas dépasser la largeur de bande d'un seul répéteur de satellite.

#### **C5a Température de bruit du système de réception**

Inscrire la valeur de la température de bruit de l'ensemble du système de réception, exprimée en kelvins, mesurée à la sortie de l'antenne de réception de la station spatiale.

#### **C11a Zone de service**

**Note :** La zone de service doit être indiquée dans tous les cas sauf s'il s'agit d'une assignation à une station spatiale fonctionnant comme relais espace-vers-espace, auquel cas la case doit être laissée en blanc.

La zone de service peut être spécifiée soit par les symboles désignant les pays ou les zones géographiques (voir le Tableau N° B1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC), soit graphiquement au moyen du diagramme de la zone de service qui sera joint sous forme d'annexe. Lorsque la zone de service correspond à la partie visible d'une ou de plusieurs des trois Régions de radiocommunication (voir RR392 à RR399), on peut le signaler, au besoin, par les symboles RG1, RG2 ou RG3 pour la Région 1, la Région 2 et la Région 3

respectivement. Signaler la présence de l'annexe en indiquant son numéro. La représentation graphique de la zone de service peut être donnée en combinaison avec le diagramme des contours de gain de l'antenne; dans ce cas, les deux diagrammes auront le même numéro d'annexe.

Ces informations peuvent également être soumises sous forme électronique; voir à ce sujet la section 4.

#### **C11d Région affectée**

Ces renseignements sont obligatoires dans le cas où la procédure de la Résolution 46 est applicable; autrement, laisser en blanc. Si cette annexe est jointe, inscrire son numéro dans la case et fournir les renseignements nécessaires pour calculer la région affectée par les stations spatiales des réseaux du service mobile par satellite (conformément à la définition figurant dans la Recommandation UIT-R M.1187).

#### **C8g Puissance globale maximale**

Indiquer la puissance globale maximale, exprimée en dBW, de toutes les porteuses, fournie à l'entrée de l'antenne. Ce renseignement n'est nécessaire que dans le cas d'un faisceau d'antenne de réception de satellite fonctionnant avec une station terrienne d'émission associée.

*Caractéristiques communes au groupe (liste) de fréquences assignées (ApS4/II-2b, 3b) (suite)*

#### **C9c Type de modulation d'accès multiple**

Ces renseignements sont obligatoires dans le cas où la procédure de la Résolution 46 est applicable; autrement, laisser en blanc. Si cette annexe est jointe, inscrire son numéro dans la case et fournir les renseignements sur le type de modulation et d'accès multiple.

#### **C9c Diagramme de gabarit spectral**

Ce renseignement est obligatoire dans le cas où la procédure de la Résolution 46 est applicable; autrement, laisser en blanc. Si cette annexe est jointe, inscrire son numéro dans la case identifiant sa présence.

#### **C8d Puissance en crête totale maximale**

Inscrire la valeur maximale de la puissance en crête totale, exprimée en dBW, fournie à l'entrée de l'antenne pour chaque largeur de bande de satellite contiguë. Pour un répéteur de satellite, cela correspond à la largeur de bande de chaque répéteur et à la puissance en crête nécessaire pour produire la saturation. Ce renseignement ne s'applique que dans le cas des émissions de la station spatiale.

### **ÉMISSIONS DE LA STATION SPATIALE OU DES STATIONS D'ÉMISSION ASSOCIÉES**

#### **C7a Désignation de l'émission**

Indiquer la largeur de bande nécessaire (RR146) et la classe d'émission (RR133) conformément à l'Article 4 et à l'Appendice 6; voir aussi les Lettres circulaires de l'IFRB N° 457 du 2 juin 1980 et N° 511 du 8 juillet 1982.

#### **C8a1 Puissance en crête maximale**

Indiquer le signe (+ ou -), selon le cas et la valeur maximale de la puissance en crête (RR151), exprimée en dBW, fournie à l'entrée de l'antenne pour chaque émission correspondante (type de porteuse).

#### **C8b1 Puissance en crête maximale**

Indiquer le signe (+ ou -), selon le cas et la valeur de la puissance totale en crête (RR151), exprimée en dBW, fournie à l'entrée de l'antenne pour l'émission correspondante.

**Note :** Si les valeurs maximales de la puissance en crête sont indiquées pour les différentes porteuses, elles doivent être du type C8a1. Si la notification ne concerne pas les différentes porteuses (comme dans les applications avec étalement du spectre, par exemple), indiquer une classe d'émission générale (point C7a) et des valeurs de puissance totale en crête du type C8b1.

#### **C8a2 Densité maximale de puissance**

Inscrire le signe approprié (+ ou -), suivi de la valeur de la densité maximale de puissance par Hz (exprimée en dBW/Hz) fournie à l'antenne pour chaque émission correspondante (type de porteuse), valeur moyenne calculée dans la bande de 4 kHz la plus défavorable pour les porteuses inférieures à 15 GHz, ou dans la bande 1 MHz la plus défavorable pour les porteuses supérieures à 15 GHz. Pour les porteuses à bande

étroite dont la largeur de bande nécessaire (RR146) est plus petite que la largeur de bande de référence, il convient de calculer la moyenne de la puissance de crête sur la largeur de bande de référence (4 kHz ou 1 MHz) pour obtenir cette valeur de densité maximale de puissance.

*Caractéristiques communes au groupe (liste) de fréquences assignées (ApS4/II-2b, 3b) (suite)*

#### **C8b2 Densité maximale de puissance**

Inscrire le signe approprié (+ ou -), suivi de la valeur de la densité maximale de puissance par Hz (exprimée en dBW/Hz) fournie à l'antenne, valeur moyenne calculée dans la bande de 4 kHz la plus défavorable pour les porteuses inférieures à 15 GHz, ou dans la bande 1 MHz la plus défavorable pour les porteuses supérieures à 15 GHz. Pour les porteuses à bande étroite dont la largeur de bande nécessaire (RR146) est plus petite que la largeur de bande de référence, il convient de calculer la moyenne de la puissance de crête sur la largeur de bande de référence (4 kHz ou 1 MHz) pour obtenir cette valeur de densité maximale de puissance.

**Note :** Si les valeurs de la densité maximale de puissance sont indiquées pour les différentes porteuses, elles doivent être du type C8a2. Si la notification ne concerne pas les différentes porteuses (comme dans les applications avec étalement du spectre, par exemple), une classe d'émission générale (point C7a) et des valeurs de densité maximale de puissance du type C8b2.

#### **C8c1 Puissance en crête minimale**

Indiquer le signe (+ ou -), selon le cas et la valeur minimale de la puissance en crête (RR151), exprimée en dBW, fournie à l'entrée de l'antenne pour chaque émission correspondante (type de porteuse).

#### **C8c2 Densité de puissance minimale**

Inscrire le signe approprié (+ ou -), suivi de la valeur de la densité minimale de puissance par Hz (exprimée en dBW/Hz) fournie à l'antenne pour chaque émission correspondante (type de porteuse), valeur moyenne calculée dans la bande de 4 kHz la plus défavorable pour les porteuses inférieures à 15 GHz, ou dans la bande de 1 MHz la plus défavorable pour les porteuses supérieures à 15 GHz. Pour les porteuses à bande étroite dont la largeur de bande nécessaire (RR146) est plus petite que la largeur de bande de référence, il convient de calculer la moyenne de la puissance de crête sur la largeur de la bande de référence (4 kHz ou 1 MHz) pour obtenir cette valeur de la densité minimale de puissance.

#### **C8e C/N requis (total-ciel clair)**

Indiquer le rapport porteuse/bruit requis, en décibels, pour la liaison complète pour chaque porteuse dans des conditions de propagation par ciel clair.

#### **Type des valeurs de puissance en crête maximale et de densité maximale de puissance**

Si la puissance maximale en crête et la densité maximale de puissance sont des types C8b1 et C8b2, inscrire "X" dans cette case.

#### **Raison d'absence des valeurs de puissance en crête minimale et de densité minimale de puissance**

Si les valeurs de la puissance en crête minimale et de la densité minimale de puissance ne sont pas indiquées, préciser pourquoi dans une annexe et inscrire le numéro de cette annexe dans cette case.

#### **STATION TERRIENNE ASSOCIÉE**

*Les renseignements suivants doivent être donnés si les stations associées sont des stations terriennes.*

#### **ADD/MOD/SUP/REP de la station**

Inscrire **A**, **M**, **S** ou **R** selon qu'il s'agisse d'une adjonction, d'une modification, d'une suppression ou d'un remplacement de station terrienne associée.

*Caractéristiques communes au groupe (liste) de fréquences assignées (ApS4/II-2b, 3b) (suite)*

#### **C10b1 Nom de la station terrienne**

Inscrire le nom par lequel la station terrienne de réception est connue ou le nom de la localité dans laquelle elle est située, en utilisant au plus 20 caractères; voir le Tableau No 4A1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC pour les abréviations normalisées. Si une station terrienne utilise plus d'une antenne, il convient de

faire suivre le nom de la station par un numéro (p.ex. 1, 2, 3, etc.) afin de distinguer une antenne d'une autre. Si le système à satellite est conçu pour comprendre plusieurs groupes de stations terriennes (chacun de ces groupes ayant des caractéristiques différentes), une station terrienne type correspondant à chacun de ces groupes doit faire l'objet d'une page séparée et être identifiée par des désignations individuelles dans cette case.

#### **Ancien nom de la station terrienne**

Si le nom de la station terrienne a été modifié, indiquer l'ancien nom.

#### **Pays**

Indiquer le pays où la station est située, à l'aide du symbole approprié figurant dans le Tableau N° B1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC. Ce renseignement n'est pas nécessaire si la notification concerne une station terrienne type.

#### **C10 Type de station (Spécifique/Type)**

Inscrire "S" ou "T" selon qu'il s'agit d'une station spécifique ou type.

#### **C10b2 Coordonnées géographiques**

Indiquer les coordonnées géographiques (en degrés et minutes) de l'emplacement de l'antenne de la station terrienne. Ce renseignement n'est pas nécessaire si la notification concerne une station terrienne type.

#### **C10c1a/C10c1b Classe de station/Nature du service**

Indiquer en C10c1a la classe de station appropriée et, en C10c1b, la nature du service, à l'aide des symboles figurant dans les Tableaux N<sup>OS</sup> 6A1 et 6B1 respectivement de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC. Jusqu'à quatre paires de valeurs pouvant être fournis.

#### **C10c5 Température de bruit du système de réception**

Inscrire la valeur de la plus faible température de bruit du système de réception totale, exprimée en kelvins, rapportée à la sortie de l'antenne de la station terrienne dans des conditions de ciel clair. Cette valeur est à inscrire pour la valeur nominale de l'angle de site lorsque la station d'émission associée est à bord d'un satellite géostationnaire et, dans les autres cas, pour la valeur minimale de l'angle de site.

#### **C10c2 Gain isotrope maximal**

Indiquer, selon le cas, le signe (+ ou -) suivi de la valeur du gain isotrope maximal ( $G_i$  : voir RR154) de l'antenne dans la direction du rayonnement maximal, exprimé en dBi.

#### **C10c3 Ouverture du faisceau**

Indiquer l'ouverture totale du lobe principal aux points à mi-puissance exprimée en degrés avec décimales. En cas d'asymétrie, donner une description détaillée dans l'annexe C10c4b.

#### **C10c4a Diagramme de rayonnement de référence**

Indiquer le diagramme de rayonnement de référence, de préférence au moyen des symboles ci-après, ou de symboles analogues ne dépassant pas 12 caractères :

*Caractéristiques communes au groupe (liste) de fréquences assignées (ApS4/II-2b, 3b) (suite)*

<u>Symbol</u>	<u>Description du diagramme de rayonnement</u>
REC-465	Version actuelle de la Recommandation UIT-R S.465 intitulée: "Diagramme de rayonnement de référence de station terrienne, à utiliser pour la coordination et pour l'évaluation des brouillages dans la gamme de fréquences comprises entre 2 et 30 Ghz environ".
REC-580	Version actuelle de la Recommandation UIT-R S.580 intitulée: "Diagrammes de rayonnement à utiliser comme objectifs de conception pour les antennes des stations terriennes fonctionnant avec des satellites géostationnaires".
REC-694	Version actuelle de la Recommandation UIT-R M.694 intitulée: "Diagramme de rayonnement de référence pour les antennes de station terrienne de navire".

AP28	Point 4, Annexe II de l'Appendice 28. NOTE : Ce diagramme de rayonnement est identique à celui de l'annexe III de l'Appendice 29.
29-25 LOG(FI)	Représente un diagramme de rayonnement de référence similaire à celui de la Recommandation UIT-R S.465; toutefois, le rayonnement dans les lobes latéraux est réduit de 3 dB.
27-25 LOG(FI)	Comme ci-dessus, mais le rayonnement dans les lobes latéraux est réduit de 5 dB.
N-25LOG(FI)	Représente un diagramme de rayonnement générique du même type et autorise des valeurs de N différentes de celles qui sont indiquées ci-dessus.
ND	Diagramme d'antenne quasi-omnidirectionnel avec le gain isotrope maximal indiqué en C10c2.

#### **C10c4b Diagramme de rayonnement de l'antenne**

Si un diagramme de rayonnement ne peut être indiqué par une référence à l'un des symboles de C10c4a, ou si l'on dispose du diagramme de rayonnement mesuré de l'antenne, joindre les renseignements pertinents dans une annexe et signaler sa présence en indiquant son numéro. Ces informations peuvent également être soumises sous forme électronique; voir à ce sujet la section 4.

Autrement, si le diagramme de rayonnement peut être décrit par les deux expressions logarithmiques suivantes :

<b>G = GMAX</b> <b>G = COEFA - COEFB * LOG (PHI)</b> <b>G = MAX (MIN (G(PHI1), COEFC - COEFD * LOG (PHI)), -10)</b>	<b>PHI &lt; 1°</b> <b>1° ≤ PHI ≤ PHI1</b> <b>PHI &gt; PHI1</b>
---	--

indiquer les valeurs des coefficients A, B, C, et D (en dBi) et de PHI1 (en degrés) dans les cases correspondantes.

#### **STATION SPATIALE ASSOCIÉE**

*Les renseignements suivants doivent être donnés si les stations associées sont des stations spatiales.*

#### **ADD/MOD/SUP/REP de la station**

Inscrire **A**, **M**, **S** ou **R**, selon qu'il s'agisse d'une adjonction, d'une modification, d'une suppression ou d'un remplacement de station spatiale associée.

#### **C10a Nom de la station spatiale**

Définir la station spatiale associée avec laquelle la communication sera établie en donnant son nom si elle se trouve à bord d'un satellite géostationnaire ou en donnant le nom du système auquel elle appartient si elle se trouve à bord d'un satellite non géostationnaire.

*Caractéristiques communes au groupe (liste) de fréquences assignées (ApS4/II-2b, 3b) (suite)*

#### **Ancien nom de la station spatiale**

Si le nom de la station spatiale associée a été modifié, indiquer l'ancien nom.

#### **Désignation du faisceau d'émission/réception**

Inscrire la désignation du faisceau d'émission ou de réception, selon le cas, de la station spatiale associée, à l'aide d'un code de quatre caractères.

#### **Ancienne désignation du faisceau**

Si la désignation du faisceau de la station spatiale associée a été modifiée, inscrire l'ancienne désignation.

#### **C10 Type de station (Géo/Non géo)**

Inscrire G ou N selon que la station spatiale associée est géostationnaire ou non.

### **C2a Fréquence assignée**

Inscrire la fréquence assignée selon sa définition en RR142, exprimée en kHz jusqu'à 28 000 kHz inclus, en MHz au-dessus de 28 000 kHz jusqu'à 10 500 MHz inclus, et en GHz au-dessus de 10 500 MHz, et inscrire la lettre k, M ou G, selon le cas.

### **CARACTÉRISTIQUES GLOBALES DES LIAISONS (ApS4/II-4a,4b)**

Les caractéristiques globales des liaisons ne sont requises que pour les assignations de fréquence à des stations spatiales géostationnaires utilisant de simples répéteurs-changeurs de fréquence et fonctionnant avec des stations terriennes.

Le Tableau D1 contient, ligne par ligne, les connexions entre les assignations de fréquence des liaisons montante et descendante pour chaque combinaison prévue de faisceaux d'émission et de réception de la station spatiale. On utilise le numéro de série pour établir la relation entre la connexion et les renseignements pertinents concernant les températures de bruit équivalente de la liaison par satellite et les gains de transmission, donnés ligne par ligne dans le Tableau D2 pour chaque station terrienne de réception associée dont le nom ou la désignation doit être inscrit dans la dernière colonne :

- a1 Température de bruit équivalente la plus faible de la liaison par satellite, en kelvins;
  - a2 Gain de transmission ( $\gamma$ ), en dB, associé à la valeur donnée pour a1;
  - b1 Température de bruit équivalente de la liaison par satellite, en kelvins, qui correspond au rapport le plus élevé du gain de transmission ( $\gamma$ ) à la température de bruit équivalente de la liaison par satellite;
  - b2 Gain de transmission ( $\gamma$ ), en dB, associé à la valeur donnée pour b1.
- Nom de la station terrienne réceptrice associée      Voir le point C10c1 de la fiche ApS4/II-3b

Quand les valeurs ci-dessus du Tableau D2 s'appliquent à plusieurs connexions du Tableau D1, la référence au(x) numéro(s) de série doit être donné sous forme de fourchette de numéros. Inclure dans le Tableau D2 des numéros de lignes séquentiels pour pouvoir retrouver plus facilement chaque ligne de données lorsqu'il est nécessaire de modifier ces données.

### **3.3 INSTRUCTIONS POUR LA FICHE DE NOTIFICATION ApS4/III**

#### **CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA FICHE (ApS4/III-1)**

##### **Date**

Une date donnée par l'Administration notificatrice pour son propre usage.

##### **Numéro de série de l'administration**

Un numéro de série ou de référence donné par l'Administration notificatrice pour son propre usage. Lorsqu'il est fourni, ce numéro est publié dans l'index à la Partie I-S de la Circulaire hebdomadaire du BR (uniquement dans le cas de la procédure de notification visée dans le **RR1488**).

##### **A1f Administration notificatrice**

Le symbole du pays désignant l'administration notificatrice et le symbole désignant le système à satellites international, si cela s'applique (voir les Tableaux N<sup>OS</sup> B1 et B2 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC). S'il n'y a pas de symbole dans le Tableau N<sup>O</sup> B2 correspondant au système à satellites international concerné, écrire son nom en toutes lettres dans la case REMARQUES, le Bureau lui attribuera un symbole.

##### **RR 1488 Notification**

Mettre "X" pour indiquer que c'est le motif de la soumission de la fiche.

**RR 1107 Demande de coordination**

Mettre "X" pour indiquer que c'est le motif de la soumission de la fiche.

**RR1610 Accord aux termes de l'Article 14**

Mettre "X" pour indiquer que c'est le motif de la soumission de la fiche.

**Demande de l'assistance du BR pour RR1107 et/ou RR1610**

Mettre "X" pour indiquer que c'est le motif de la soumission de la fiche.

**RS46 Demande de coordination**

Mettre "X" pour indiquer que c'est le motif de la soumission de la fiche.

**Indicateur d'action ADD/MOD/SUP**

Inscrire **A**, **M** ou **S** en cas d'adjonction d'une nouvelle station, ou de modification ou de suppression ou d'une station terrienne existante, selon le cas.

En cas de modification ou de suppression, indiquer le numéro d'identification BR de la station terrienne à modifier ou à supprimer.

Dans le présent contexte "station terrienne existante" signifie, selon le cas :

- (a) une station pour laquelle des renseignements concernant la demande de coordination ont déjà été soumise au titre du RR1107/RR1113 ou RS46; ou
- (b) une station pour laquelle une Section Spéciale AR14/C a déjà été publiée, si les fiches de notification sont communiqués au titre du RR1610 (accord au titre de l'Article 14); ou
- (c) une station dont les caractéristiques pertinentes figurent déjà dans le Fichier de référence international des fréquences, si les fiches de notification sont communiquées au titre du RR1488 (notification au titre de l'Article 13).

*Caractéristiques générales de la fiche ApS4/III-1 (suite)*

**Première notification**

Inscrire "X" pour toute notification autre qu'une notification présentée à nouveau.

**Notification présentée à nouveau**

Inscrire "X" en cas de présentation à nouveau d'une notification après son renvoi par le Bureau avec une conclusion défavorable en ce qui concerne la coordination ou la probabilité de brouillage préjudiciable; sinon, laisser en blanc.

**Numéro d'identification du BR de la station à modifier/supprimer**

Si l'indicateur d'action est "**M**" ou "**S**", il faut préciser le numéro d'identification du BR de la station à modifier ou à supprimer. Dans ce cas l'administration doit fournir, en plus du numéro d'identification du BR, le nom de la station terrienne (point A1e2), le nom du pays dans lequel se trouve la station et les coordonnées géographiques de celle-ci (points A1e3a et A1e3b), s'il y a lieu, ainsi que le nom de la station spatiale associée (point A4c1).

**CARACTÉRISTIQUES DE LA STATION TERRIENNE (ApS4/III-1)**

**A1e1 Type (Spécifique/Type)**

Inscrire "S" ou "T" selon qu'il s'agisse d'une station spécifique ou type.

### **A1e2 Nom de la station terrienne**

Inscrire le nom par lequel la station terrienne est connue ou le nom de la localité dans laquelle elle est située, en utilisant au plus 20 caractères; voir le Tableau N° 4A1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC pour les abréviations normalisées. Si une station terrienne utilise plus d'une antenne, il convient de faire suivre le nom de la station par un numéro (p.ex. 1, 2, 3, etc.) afin de distinguer une antenne d'une autre. Si le système à satellite est conçu pour comprendre plusieurs groupes de stations terriennes (chacun de ces groupes ayant des caractéristiques différentes), une station terrienne type correspondant à chacun de ces groupes doit faire l'objet d'une fiche de notification séparée et être identifiée par des désignations individuelles dans cette case.

### **A1e3a Pays**

Indiquer le nom du pays dans lequel est située la station en utilisant le symbole approprié du Tableau B1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC. Ce renseignement n'est pas nécessaire si la notification concerne une station terrienne type.

### **A1e3b Coordonnées géographiques**

Indiquer les coordonnées géographiques de chaque emplacement d'antenne d'émission et de réception comportant la station terrienne (longitude et latitude en degrés et minutes). Si la zone de coordination de la station terrienne chevauche le territoire d'une autre administration indiquer aussi les secondes avec une précision de l'ordre du dixième de minute. Ce renseignement n'est pas nécessaire si la notification concerne une station terrienne type.

### **A4c1 Station spatiale associée**

Indiquer le nom de la station spatiale associée avec laquelle les communications auront lieu.

*Caractéristiques de la station terrienne (ApS4/III-1) (suite)*

### **A4c2 Longitude nominale sur l'orbite**

Si la station spatiale associée avec laquelle les communications seront établies est à bord d'un satellite géostationnaire, indiquer la longitude nominale de la position sur l'orbite du satellite exprimée en degrés E ou W avec décimales (la valeur ne doit pas dépasser 180°); sinon, laisser en blanc.

### **A7a Diagramme d'élévation de l'horizon**

Inscrire le numéro de l'antenne contenant le diagramme donnant l'angle d'élévation de l'horizon pour chaque azimut autour de la station terrienne; l'angle de l'horizon est l'angle qui, vu du centre de l'antenne de la station terrienne, est formé par le plan horizontal et un rayon rasant l'horizon physique visible dans la direction concernée. Les directives concernant la présentation des données graphiques sont stipulées dans la Lettre circulaire de l'IFRB N° 769 datée du 23 décembre 1988.

Autrement, inscrire dans le tableau prévu à cet effet les valeurs de l'angle d'élévation de l'horizon. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'inscrire des valeurs pour chaque azimut de 5 ou 10 degrés; seules les modifications de l'angle d'élévation de l'horizon doivent être indiquées. Par exemple, si cet angle a une valeur constante de 1,5 degré entre les azimuts de 50 et de 180 degrés, seules deux valeurs doivent être inscrites dans le tableau; l'une pour l'azimut de 50 degrés et l'autre pour l'azimut de 180 degrés. En outre, si pour deux valeurs d'azimut consécutives dans le tableau, les angles d'élévation de l'horizon sont différents, les valeurs intermédiaires seront calculées par interpolation linéaire.

Ce renseignement n'est pas nécessaire si la notification concerne une station terrienne type.

### **A7b Angle d'élévation**

Inscrire l'angle d'élévation minimal, prévu en exploitation, de la direction du rayonnement maximal de l'antenne vers la station spatiale associée, exprimé en degrés avec décimales à partir du plan horizontal. Dans le cas d'un réseau à satellite géostationnaire, ces valeurs doivent être calculées pour la longitude nominale sur l'orbite, compte tenu des tolérances. Ce renseignement n'est pas nécessaire si la notification concerne une station terrienne type.

### **A7c Angles d'azimut pendant l'exploitation**

Inscrire les limites prévues entre lesquelles l'azimut de la direction du rayonnement maximal peut varier pendant l'exploitation, chaque valeur étant exprimée en degrés avec décimales dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du Nord vrai. Dans le cas d'un réseau à satellite géostationnaire, ces valeurs doivent

être calculées pour la longitude nominale sur l'orbite, compte tenu des tolérances. Ce renseignement n'est pas nécessaire si la notification concerne une station terrienne type.

#### **A7d Altitude**

Inscrire la hauteur du centre de l'antenne au-dessus du niveau moyen de la mer, exprimée en mètres. Ce renseignement n'est pas nécessaire si la notification concerne une station terrienne type.

#### **A10 Schémas de zone de coordination**

Ce renseignement est obligatoire. Indiquer le numéro de l'annexe dans cette case et fournir les schémas de zone de coordination de la station terrienne. Les schémas doivent être établis à l'échelle convenable et indiquer, pour l'émission et la réception, l'emplacement de la station terrienne et de ses zones de coordination associées, ou la zone de coordination correspondant à la zone de service dans laquelle il est prévu d'exploiter la station terrienne mobile.

### **CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE (ApS4/III-2a, 3a)**

#### **B1 Désignation du faisceau du satellite associé**

Inscrire la désignation du faisceau de réception ou émission au moyen d'un symbole pouvant comprendre jusqu'à quatre caractères. Pour des raisons d'ordre pratique, la désignation du faisceau peut comprendre :

- (a) des chiffres tels que 1, 2, 3, etc. qui indiquent le numéro de la figure représentant le diagramme des contours du gain d'antenne correspondant publié dans la Section Spéciale; ou
- (b) des nombres tels que 195 qui identifient un faisceau avec un gain maximum de 19,5 dB; ou
- (c) un symbole comprenant jusqu'à quatre lettres (ou une lettre et un chiffre) qui sert à représenter le nom du faisceau en abrégé, tel que "GBL" pour global, "NWQ" pour quadrant nord-ouest, "WH" pour hémisphère occidental, "Z1" pour zone 1, "O" pour omnidirectionnel.

En ce qui concerne les faisceaux orientables, le dernier caractère est d'office un "R".

#### **ADD/MOD/SUP/REP de l'antenne**

Inscrire **A**, **M**, **S** ou **R** s'il s'agit respectivement d'une adjonction, d'une modification, d'une suppression ou d'un remplacement de l'antenne.

#### **Ancienne désignation du faisceau**

Si la désignation du faisceau a été modifiée, inscrire l'ancienne désignation.

#### **B5a Gain isotrope maximal**

Indiquer le signe approprié (+ ou -) suivi du gain isotrope ( $G_i$  : voir le RR154) dans la direction de rayonnement maximal exprimé en dBi.

#### **B5b Ouverture du faisceau**

Indiquer l'ouverture totale du lobe principal aux points à mi-puissance exprimée en degrés avec décimales. En cas d'asymétrie, donner une description détaillée dans l'annexe B5c1.

#### **B5c1 Diagramme de rayonnement de l'antenne**

Si un diagramme de rayonnement ne peut être indiqué par une référence à l'un des symboles de B5c2, ou si l'on dispose du diagramme de rayonnement mesuré de l'antenne, joindre les renseignements pertinents dans une annexe et signaler sa présence en indiquant son numéro. Ces informations peuvent également être soumises sous forme électronique; voir à ce sujet la section 4.

Autrement, si le diagramme de rayonnement peut être décrit par les deux expressions logarithmiques suivantes :

**G = GMAX**

**G = COEFA - COEFB \* LOG (PHI)**

**G = MAX (MIN (G(PHI1), COEFC - COEFD \* LOG (PHI)), -10)**

**PHI < 1°**

**1° ≤ PHI ≤ PHI1**

**PHI > PHI1**

Indiquer les valeurs des coefficients A, B, C, et D (en dBi) et de PHI1 (en degrés) dans les cases correspondantes.

*Caractéristiques de l'antenne (ApS4/III-2a, 3a) (suite)*

**B5c2 Diagramme de rayonnement de référence**

Indiquer le diagramme de rayonnement de référence, de préférence au moyen des symboles ci-après, ou de symboles analogues ne dépassant pas 12 caractères :

<u>Symbol</u>	<u>Description du diagramme de rayonnement</u>
REC-465	Version actuelle de la Recommandation UIT-R S.465 intitulée: "Diagramme de rayonnement de référence de station terrienne, à utiliser pour la coordination et pour l'évaluation des brouillages dans la gamme de fréquences comprises entre 2 et 30 Ghz environ".
REC-580	Version actuelle de la Recommandation UIT-R S.580 intitulée: "Diagrammes de rayonnement à utiliser comme objectifs de conception pour les antennes des stations terriennes fonctionnant avec des satellites géostationnaires".
REC-694	Version actuelle de la Recommandation UIT-R M.694 intitulée: "Diagramme de rayonnement de référence pour les antennes de station terrienne de navire".
AP28	Point 4, Annexe II de l'Appendice 28. NOTE : Ce diagramme de rayonnement est identique à celui de l'annexe III de l'Appendice 29.
29-25 LOG(FI)	Représente un diagramme de rayonnement de référence similaire à celui de la Recommandation UIT-R S.465; toutefois, le rayonnement dans les lobes latéraux est réduit de 3 dB.
27-25 LOG(FI)	Comme ci-dessus, mais le rayonnement dans les lobes latéraux est réduit de 5 dB.
N-25LOG(FI)	Représente un diagramme de rayonnement générique du même type et autorise des valeurs de N différentes de celles qui sont indiquées ci-dessus.
ND	Diagramme d'antenne quasi-omnidirectionnel avec le gain isotrope maximal indiqué en B5a.

**RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES (ApS4/III-2a, 3a)**

**A2a Date de mise en service**

- Dans le cas d'une nouvelle assignation, indiquer la date de mise en service de l'assignation de fréquence (date effective ou projetée, selon le cas).
- Lorsque l'assignation a subi une modification de l'une de ses caractéristiques de base (exception faite du nom de la station terrienne), la date (effective ou projetée, selon le cas) à indiquer est celle correspondant à la dernière en date des modifications.

Donner la date dans l'ordre du jour, mois, année exprimés par deux chiffres chacun.

**A3a/A3b Agence ou compagnie exploitante/Administration dont relève la station**

A l'aide des symboles figurant dans le Tableau N° 12A/12B de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC, indiquer le nom de l'agence ou de la compagnie exploitante et les adresse postale et télégraphique de l'administration à laquelle il convient d'envoyer toute communication urgente concernant les brouillages, la qualité des émissions et les questions relatives à l'exploitation technique des stations (voir l'Article 22 du Règlement des radiocommunications). Si, dans le Tableau N° 12A/12B de la Préface il ne figure aucun symbole correspondant à l'administration ou l'agence concernée, écrire le nom en toutes lettres dans la case REMARQUES en mentionnant la case A3a ou A3b selon le cas; le Bureau fournira le symbole.

### **Section Spéciale AR11/A (RR1042)**

Inscrire le numéro de la Section Spéciale de la circulaire hebdomadaire contenant la publication anticipée du renseignement au titre de la Section I de l'Article 11.

### **Section Spéciale AR11/C (RR1060)**

Inscrire le numéro de la Section Spéciale de la circulaire hebdomadaire dans laquelle les renseignements nécessaires à la coordination ont été publiés au titre de la Section II de l'Article 11. Laisser en blanc si la station spatiale associée ne fait pas partie d'un réseau à satellite géostationnaire ou si la publication n'a pas été effectuée.

### **Section Spéciale Art.14 (RR1610)**

Inscrire le numéro de la Section Spéciale de la circulaire hebdomadaire dans laquelle la demande d'accord au titre de l'Article 14 a été publiée; laisser en blanc si la publication n'a pas été effectuée.

### **Autres Sections Spéciales**

Inscrire la référence et le numéro de la Section Spéciale de la circulaire hebdomadaire dans laquelle a été publiée toute autre demande de coordination; laisser en blanc si la publication n'a pas été effectuée. (Voir le paragraphe 2 de la Section II de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC).

### **A5/A6 Coordination ou accord réalisé avec**

Indiquer les dispositions selon lesquelles la coordination ou l'accord a été effectué avec succès (voir le Tableau No 11/1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC), ainsi que les symboles du pays ou de la zone géographique (voir le Tableau N° B1 de la Préface) désignant le ou les pays concernés. Laisser un intervalle entre les symboles de pays. A noter que la coordination selon RR1060 n'est requise que si la station spatiale concernée fait partie d'un réseau à satellite géostationnaire.

### **A5/A6 Coordination demandée ou accord recherché avec**

Indiquer des dispositions selon lesquelles la coordination est demandée ou l'accord est recherché (voir le Tableau No 11/1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC), ainsi que les symboles désignant les pays ou les zones géographiques concernés (voir le Tableau N° B1 de la Préface). Laisser un intervalle entre les symboles de pays.

### **Remarques**

Utiliser cette case pour donner un renseignement ou faire une observation que l'administration notificatrice juge utile et qui n'est pas signalé sur la fiche ou dans une de ses annexes.

## **CARACTÉRISTIQUES COMMUNES AU GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES (ApS4/III-2b, 3b)**

**NOTE :** Plusieurs point décrits ci-dessous ne s'appliquent que dans le cas d'une station terrienne d'émission ou dans le cas d'une station terrienne de réception.

### **ADD/MOD/SUP/REP du groupe**

Inscrire **A**, **M**, **S** ou **R** s'il s'agit respectivement d'une adjonction, d'une modification, d'une suppression ou d'un remplacement du groupe. Dans le cas d'une modification, d'une suppression ou d'un remplacement indiquer le numéro d'identification du BR du groupe à modifier, à supprimer ou à remplacer.

*Caractéristiques communes au groupe (liste) de fréquences assignées (ApS4/III-2b, 3b) (suite)*

### **C4a/C4b Classe de station/ Nature du service**

Indiquer la classe de station appropriée et la nature du service à l'aide des symboles figurant dans les tableaux N°s 6A1 et 6B1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC, respectivement. Jusqu'à quatre paires de valeurs pouvant être fournis.

### **C6 Polarisation**

Inscrire le symbole correspondant au type de polarisation dans la première case (les symboles de type de polarisation figurent dans le Tableau No 9D1 de la Préface à la LIF, aux SRS et à la WIC). Dans le cas d'une polarisation rectiligne (symbole "L") indiquer dans la deuxième case l'angle, en degrés, mesuré dans le sens inverse des aiguilles d'une montre dans le plan normal à l'axe du faisceau à partir du plan équatorial vers le vecteur électrique de l'onde vu du satellite.

### **C3a Bande de fréquences assignée**

Inscrire la largeur de la bande de fréquences assignée, selon sa définition au RR141, exprimée en kHz. La bande de fréquences assignée ne doit en aucun cas dépasser la largeur de bande d'un seul répéteur de satellite.

### **C5b Température de bruit du système de réception**

Inscrire la valeur de la plus faible température de bruit du système de réception totale, exprimée en kelvins, rapportée à la sortie de l'antenne de la station terrienne dans des conditions de ciel clair. Cette valeur est à inscrire pour la valeur nominale de l'angle de site lorsque la station d'émission associée est à bord d'un satellite géostationnaire.

### **C8g Puissance globale maximale**

Indiquer la puissance globale maximale, exprimée en dBW, de toutes les porteuses, fournie à l'entrée de l'antenne.

## **EMISSIONS COMMUNES A OU REÇUES SUR LES FRÉQUENCES ASSIGNÉES (ApS4/III-2b, 3b)**

### **C7a Désignation de l'émission**

Indiquer la largeur de bande nécessaire (RR146) et la classe d'émission (RR133) conformément à l'Article 4 et à l'Appendice 6; voir aussi les Lettres circulaires de l'IFRB N° 457 du 2 juin 1980 et N° 511 du 8 juillet 1982.

### **C8a1 Puissance en crête maximale**

Indiquer le signe (+ ou -), selon le cas et la valeur maximale de la puissance en crête (RR151), exprimée en dBW, fournie à l'entrée de l'antenne pour chaque émission correspondante (type de porteuse).

### **C8b1 Puissance en crête maximale**

Indiquer le signe (+ ou -), selon le cas et la valeur de la puissance totale en crête (RR151), exprimée en dBW, fournie à l'entrée de l'antenne pour l'émission correspondante.

**Note :** Si les valeurs maximales de la puissance en crête sont indiquées pour les différentes porteuses, elles doivent être du type C8a1. Si la notification ne concerne pas les différentes porteuses (comme dans les applications avec étalement du spectre, par exemple), indiquer une classe d'émission générale (point C7a) et des valeurs de puissance totale en crête du type C8b1.

*Caractéristiques communes au groupe (liste) de fréquences assignées (ApS4/III-2b, 3b) (suite)*

### **C8a2 Densité maximale de puissance**

Inscrire le signe approprié (+ ou -), suivi de la valeur de la densité maximale de puissance par Hz (exprimée en dBW/Hz) fournie à l'antenne pour chaque émission correspondante (type de porteuse), valeur moyenne calculée dans la bande de 4 kHz la plus défavorable pour les porteuses inférieures à 15 GHz, ou dans la bande de 1 MHz la plus défavorable pour les porteuses supérieures à 15 GHz. Pour les porteuses à bande étroite dont la largeur de bande nécessaire (RR146) est plus petite que la largeur de bande de référence, il convient de calculer la moyenne de la puissance de crête sur la largeur de la bande de référence (4 kHz ou 1MHz) pour obtenir cette valeur de la densité maximale de puissance.

### **C8b2 Densité maximale de puissance**

Inscrire le signe approprié (+ ou -), suivi de la valeur de la densité maximale de puissance par Hz (exprimée en dBW/Hz) fournie à l'antenne, valeur moyenne calculée dans la bande de 4 kHz la plus défavorable pour les porteuses inférieures à 15 GHz, ou dans la bande 1 MHz la plus défavorable pour les porteuses

supérieures à 15 GHz. Pour les porteuses à bande étroite dont la largeur de bande nécessaire (RR146) est plus petite que la largeur de bande de référence, il convient de calculer la moyenne de la puissance de crête sur la largeur de bande de référence (4 kHz ou 1 MHz) pour obtenir cette valeur de densité maximale de puissance.

**Note** : Si les valeurs de la densité maximale de puissance sont indiquées pour les différentes porteuses, elles doivent être du type C8a2. Si la notification ne concerne pas les différentes porteuses (comme dans les applications avec étalement du spectre, par exemple), indiquer une classe d'émission générale (point C7a) et des valeurs de densité maximale de puissance du type C8b2.

#### **C8c1 Puissance en crête minimale**

Indiquer le signe (+ ou -), selon le cas et la valeur minimale de la puissance en crête (RR151), exprimée en dBW, fournie à l'entrée de l'antenne pour chaque émission correspondante (type de porteuse).

#### **C8c2 Densité minimale de puissance**

Inscrire le signe approprié (+ ou -), suivi de la valeur de la densité minimale de puissance par Hz (exprimée en dBW/Hz) fournie à l'antenne pour chaque émission correspondante (type de porteuse), valeur moyenne calculée dans la bande de 4 kHz la plus défavorable pour les porteuses inférieures à 15 GHz, ou dans la bande de 1 MHz la plus défavorable pour les porteuses supérieures à 15 GHz. Pour les porteuses à bande étroite dont la largeur de bande nécessaire (RR146) est plus petite que la largeur de bande de référence, il convient de calculer la moyenne de la puissance de crête sur la largeur de la bande de référence (4 kHz ou 1 MHz) pour obtenir cette valeur de la densité minimale de puissance.

#### **C8e C/N requis (total-ciel clair)**

Indiquer le rapport porteuse/bruit requis, en décibels, pour la liaison complète pour chaque porteuse dans des conditions de propagation par ciel clair.

#### **Type des valeurs de puissance en crête maximale et de densité maximale de puissance**

Si la puissance maximale en crête et la densité maximale de puissance sont des types C8b1 et C8b2, inscrire "X" dans cette case.

#### **Raison d'absence des valeurs de puissance en crête minimale et de densité minimale de puissance**

Si les valeurs de la puissance minimale en crête et de la densité minimale de puissance ne sont pas indiquées, préciser pourquoi dans une annexe et inscrire le numéro de cette annexe dans cette case.

### ***GROUPE (LISTE) DES FRÉQUENCES ASSIGNÉES (ApS4/III-2b, 3b)***

#### **C2a Fréquence assignée**

Inscrire la fréquence assignée selon sa définition en RR142, exprimée en kHz jusqu'à 28 000 kHz inclus, en MHz au-dessus de 28 000 kHz jusqu'à 10 500 MHz inclus, et en GHz au-dessus de 10 500 MHz, et inscrire la lettre k, M ou G, selon le cas.

## **4. PRÉSENTATION DES INFORMATIONS SOUS FORME ÉLECTRONIQUE**

Les informations relatives aux réseaux à satellite et aux stations terriennes peuvent être soumises soit au moyen des fiches de notification décrites dans la présente Lettre circulaire, soit par voie électronique. A cet effet, le Bureau des radiocommunications a élaboré des formats, décrits en détail dans la Lettre circulaire CR/58 du BR datée du 21 octobre 1996, pour les données alphanumériques et graphiques à soumettre au titre des fiches ApS4/II et ApS4/III. Les administrations peuvent présenter ces informations sous forme de fiches et de diagrammes, sur papier ou sous forme électronique. Les quatre combinaisons de présentation des informations alphanumériques et graphiques (papier/papier, papier/électronique, électronique/papier, électronique/électronique) sont acceptées.

Dans le contexte de la présente Lettre circulaire, les quatre types d'information graphiques pouvant être présentés sous forme électronique sont les suivants :

- Les diagrammes des contours de gain de l'antenne des satellites géostationnaires (points B3a2/B3b1/B3b2)
- Les zones de service (point C11a)
- Les diagrammes de gain estimé de l'antenne en fonction de la longitude de l'orbite (point B3f)

- Les diagrammes de rayonnement de l'antenne des stations spatiales et des stations terriennes (points B3e/B4a/B4b, C10c4b, B5c1).

Quand de tels diagrammes sont communiqués par voie électronique, il est important que l'indication donnée dans la case "Voir annexe No" associée à un diagramme donné, lorsqu'elle est utilisée conjointement avec l'en-tête ("HEADER"), permette au Bureau d'identifier sans doute possible le fichier correspondant à ce diagramme.

ANNEXE 2B (de l'appendice S4)

Tableau des caractéristiques à soumettre pour les services spatiaux et les services de radioastronomie

A. Caractéristiques générales du réseau à satellite ou de la station terrienne

Points de l'appendice	Publication anticipée d'un réseau à satellite géostationnaire	Publication anticipée d'un réseau à satellite non géostationnaire	Notification ou coordination d'un réseau à satellite géostationnaire (y compris la notification conformément à l'appendice 30B/S30B)	Notification ou coordination d'un réseau à satellite non géostationnaire	Notification ou coordination d'une station terrienne	Fiche de notification soumise pour les stations spatiales du service de radiodiffusion par satellite au titre de l'appendice 30/S30	Fiche de notification soumise pour les stations assurant les liaisons de connexion au titre de l'appendice 30A/S30A	Fiche de notification soumise pour les stations des services fixes par satellite au titre de l'appendice S30B	Points de l'appendice	Radio-astronomie
A.1.a	X	X	X	X		X	X	X	A.1.a	
A.1.b						X				
A.1.c							X		A.1.c	
A.1.d								X	A.1.d	
A.1.e.1					X					
A.1.e.2					X					
A.1.e.3					X					
A.1.e.4									A.1.e.4	X
A.1.f	X	X	X	X	X	X	X	X	A.1.f	X
A.2.a	X	X	X	X	X	X	X	X	A.2.a	
A.2.b	X		X						A.2.b	
A.2.c									A.2.c	X
A.3	X	X	X	X	X	X	X		A.3	X
A.4.a.1	X		X			X	X	X	A.4.a.1	
A.4.a.2	X		X			X	X		A.4.a.2	
A.4.a.3	X		X						A.4.a.3	
A.4.a.4	X		X						A.4.a.4	
A.4.a.5	X		X						A.4.a.5	
A.4.b		X		X					A.4.b	
A.4.c					X					
A.5			X	X	X	X	X	X	A.5	
A.6			X	X	X	X	X	X	A.6	
A.7.a					X					
A.7.b					X					
A.7.c					X					
A.7.d					X					
A.8						X				
A.9						X				
A.10					X					
A.11						X				
A.12							X		A.12	

X Renseignement obligatoire

O Renseignement facultatif

C Ce renseignement n'est nécessaire que s'il a servi comme base pour effectuer la coordination avec une autre administration

## B. Caractéristiques à fournir pour chaque faisceau de l'antenne du satellite et pour chaque antenne de la station terrienne

Points de l'appendice	Publication anticipée d'un réseau à satellite géostationnaire	Publication anticipée d'un réseau à satellite non géostationnaire	Notification ou coordination d'un réseau à satellite géostationnaire (y compris la notification conformément à l'appendice 30B/S30B)	Notification ou coordination d'un réseau à satellite non géostationnaire	Notification ou coordination d'une station terrienne	Fiche de notification soumise pour les stations spatiales du service de radiodiffusion par satellite au titre de l'appendice 30/S30	Fiche de notification soumise pour les stations assurant les liaisons de connexion au titre de l'appendice 30A/S30A	Fiche de notification soumise pour les stations des services fixes par satellite au titre de l'appendice S30B	Points de l'appendice	Radio-astronomie
B.1	X	X	X	X	X	X	X	X	B.1	
B.2	X	X	X	X	X			X	B.2	
B.3.a	X		X						B.3.a	
B.3.b.1	X		X						B.3.b.1	
B.3.b.2	X		X						B.3.b.2	
B.3.c	O		C						B.3.c	
B.3.d	O		X			X	X	X	B.3.d	
B.3.e	X		X						B.3.e	
B.3.f	X		X				X		B.3.f	
B.3.g.1						X	X	X	B.3.g.1	
B.3.g.2						X	X	X	B.3.g.2	
B.3.g.3						X	X	X <sup>9)</sup>	B.3.g.3	
B.3.g.4						X	X	X <sup>9)</sup>	B.3.g.4	
B.3.g.5						X	X	X <sup>9)</sup>	B.3.g.5	
B.3.g.6							X		B.3.g.6	
B.3.g.7						X			B.3.g.7	
B.4.a		X		X					B.4.a	
B.4.b		X		X					B.4.b	
B.5.a					X				B.5.a	
B.5.b					X				B.5.b	
B.5.c					X				B.5.c	
B.6									B.6	X

X Renseignement obligatoire

O Renseignement facultatif

C Ce renseignement n'est nécessaire que s'il a servi comme base pour effectuer la coordination avec une autre administration

<sup>9)</sup> Seuls les renseignements relatifs aux caractéristiques de l'antenne copolaire sont obligatoires.

**C. Caractéristiques à fournir pour chaque groupe d'assignations de fréquence dans le cas d'un faisceau d'antenne de satellite ou d'une antenne de station terrienne**

Points de l'appendice	Publication anticipée d'un réseau à satellite géostationnaire	Publication anticipée d'un réseau à satellite non géostationnaire	Notification ou coordination d'un réseau à satellite géostationnaire (y compris la notification conformément à l'appendice 30B/S30B)	Notification ou coordination d'un réseau à satellite non géostationnaire	Notification ou coordination d'une station terrienne	Fiche de notification soumise pour les stations spatiales du service de radiodiffusion par satellite au titre de l'appendice 30/S30	Fiche de notification soumise pour les liaisons des stations assurant les liaisons de connexion au titre de l'appendice 30A/S30A	Fiche de notification soumise pour les stations des services fixes par satellite au titre de l'appendice S30B	Points de l'appendice	Radio-astronomie
C.1	X	X						X	C.1	
C.2.a			X	X	X	X	X		C.2.a	
C.2.b									C.2.b	X
C.3.a			X	X	X		X		C.3.a	
C.3.b									C.3.b	X
C.4	X	X	X	X	X	X	X		C.4	X
C.5.a	X	X	X	X			X	X	C.5.a	
C.5.b					X				C.5.b	
C.5.c									C.5.c	X
C.6	X	X	X	X	X	X	X		C.6	
C.7.a	O	O	X	X	X	X	X		C.7.a	
C.7.b	O	O	C	C	C				C.7.b	
C.7.c	O	O	C	C	C				C.7.c	
C.7.d	O	O	C	C	C				C.7.d	
C.8.a	X <sup>1), 7)</sup>	X <sup>1), 7)</sup>	X <sup>7)</sup>	X <sup>7)</sup>	C <sup>8)</sup>				C.8.a	
C.8.b	X <sup>1), 7)</sup>	X <sup>1), 7)</sup>	X <sup>7)</sup>	X <sup>7)</sup>	X				C.8.b	
C.8.c	O	O	X <sup>6)</sup>	X <sup>6)</sup>	X <sup>6)</sup>				C.8.c	
C.8.d			X <sup>2)</sup>	X <sup>2)</sup>					C.8.d	
C.8.e	O	O	X <sup>6)</sup>	X <sup>6)</sup>	X <sup>6)</sup>				C.8.e	
C.8.f	X <sup>3)</sup>	X <sup>3)</sup>							C.8.f	
C.8.g			C <sup>4)</sup>	C <sup>4)</sup>	C <sup>4), 5)</sup>				C.8.g	
C.8.h						X			C.8.h	
C.8.i							X		C.8.i	
C.8.j								X	C.8.j	

X Renseignement obligatoire

O Renseignement facultatif

C Ce renseignement n'est nécessaire que s'il a servi comme base pour effectuer la coordination avec une autre administration

<sup>1)</sup> Seule la valeur de la densité maximale de puissance est obligatoire.

<sup>2)</sup> Pour les transmissions à partir de la station spatiale seulement.

<sup>3)</sup> Pour les liaisons espace-espace seulement.

<sup>4)</sup> Pour les transmissions à partir de la station terrienne seulement.

<sup>5)</sup> N'est pas nécessaire pour la coordination au titre du numéro **S9.15**, **S9.17** ou **S9.17A**.

<sup>6)</sup> Nécessaire, si applicable, pour le type de transmission. Si non applicable, en expliquer les raisons.

<sup>7)</sup> L'un ou l'autre de C.8.a ou C.8.b est obligatoire mais pas les deux.

<sup>8)</sup> Seule la valeur de la puissance en crête totale est requise pour la coordination au titre du numéro **S9.15**, **S9.17** ou **S9.17A**.

**C. Caractéristiques à fournir pour chaque groupe d'assignations de fréquence dans le cas d'un faisceau d'antenne de satellite ou d'une antenne de station terrienne (fin)**

Points de l'appendice	Publication anticipée d'un réseau à satellite géostationnaire	Publication anticipée d'un réseau à satellite non géostationnaire	Notification ou coordination d'un réseau à satellite géostationnaire (y compris la notification conformément à l'appendice 30B/S30B)	Notification ou coordination d'un réseau à satellite non géostationnaire	Notification ou coordination d'une station terrienne	Fiche de notification soumise pour les stations spatiales du service de radiodiffusion par satellite au titre de l'appendice 30/S30	Fiche de notification soumise pour les stations assurant les liaisons de connexion au titre de l'appendice 30A/S30A	Fiche de notification soumise pour les stations des services fixes par satellite au titre de l'appendice S30B	Points de l'appendice	Radio-astronomie
C.9.a	O	O	C	C					C.9.a	
C.9.b						X	X		C.9.b	
C.9.c		X		X					C.9.c	
C.10.a	X	X	X	X					C.10.a	
C.10.b	X	X	X	X			X		C.10.b	
C.10.c.1	X	X	X	X			X	X	C.10.c.1	
C.10.c.2	X	X	X	X			X	X	C.10.c.2	
C.10.c.3	O	O	X	X			X	X	C.10.c.3	
C.10.c.4	X	X	X	X			X	X	C.10.c.4	
C.10.c.5	X	X	X	X				X	C.10.c.5	
C.10.c.6							X		C.10.c.6	
C.11.a	X	X	X	X					C.11.a	
C.11.b							X		C.11.b	
C.11.c						X		X	C.11.c	
C.11.d		X		X					C.11.d	
C.12								X	C.12	
C.13									C.13	X
C.14						X			C.14	

X Renseignement obligatoire

O Renseignement facultatif

C Ce renseignement n'est nécessaire que s'il a servi comme base pour effectuer la coordination avec une autre administration

**D. Caractéristiques globales des liaisons**

Points de l'appendice	Publication anticipée d'un réseau à satellite géostationnaire	Publication anticipée d'un réseau à satellite non géostationnaire	Notification ou coordination d'un réseau à satellite géostationnaire (y compris la notification conformément à l'appendice 30B/S30B)	Notification ou coordination d'un réseau à satellite non géostationnaire	Notification ou coordination d'une station terrienne	Fiche de notification soumise pour les stations spatiales du service de radiodiffusion par satellite au titre de l'appendice 30/S30	Fiche de notification soumise pour les stations assurant les liaisons de connexion au titre de l'appendice 30A/S30A	Fiche de notification soumise pour les stations des services fixes par satellite au titre de l'appendice S30B	Points de l'appendice	Radio-astronomie
D.1	X		X						D.1	
D.2.a	X		X						D.2.a	
D.2.b	X		X						D.2.b	

X Renseignement obligatoire

O Renseignement facultatif

C Ce renseignement n'est nécessaire que s'il a servi comme base pour effectuer la coordination avec une autre administration

DATE (jour/mois/année)	FICHE DE NOTIFICATION RÉSEAU À SATELLITE (APPENDICE S4 - ANNEXE 2A)			PAGE 1 DE	ApS4/II
N° de série de l'administration	RR1488	RR1060	RR1610	Demande de l'assistance du BR pour	
	Notification <input type="checkbox"/>	Demande de coordination <input type="checkbox"/>	Accord aux termes de l'Article14 <input type="checkbox"/>	RR1060 <input type="checkbox"/>	et/ou RR1610 <input type="checkbox"/>
PREMIÈRE NOTIFICATION <input type="checkbox"/>		RS46		NOTIFICATION POUR	
NOTIFICATION PRÉSENTÉE À NOUVEAU <input type="checkbox"/>		Demande de coordination <input type="checkbox"/>		ADDITION <input type="checkbox"/>	MODIFICATION <input type="checkbox"/>
				SUPPRESSION <input type="checkbox"/>	
				NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BR DU RÉSEAU À MODIFIER/SUPPRIMER	

## 1. CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU

A1a. IDENTITÉ DU RÉSEAU À SATELLITE					
<b>A4. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ORBITE</b>					
a. POUR SATELLITES GÉOSTATIONNAIRES SEULEMENT					
1. LONGITUDE NOMINALE SUR L'ORBITE	2a. TOLÉRANCE LONGITUDINALE	2b. EXCURSION D'INCLINAISON	3. ARC DE VISIBILITÉ	4. ARC DE SERVICE	
Degrés	Degrés		Degrés		Degrés
E/W	vers Ouest	vers Est	d'Ouest	E/W	vers Est
5. RAISON POUR LAQUELLE ARC DE SERVICE < ARC DE VISIBILITÉ. VOIR ANNEXE N°					
b. POUR SATELLITES NON GÉOSTATIONNAIRES SEULEMENT (voir aussi la page ApS4/II-1b si la Résolution 46 s'applique)					
1. ANGLE D'INCLINAISON	2. PÉRIODE	3a. APOGÉE (km)	3b. PÉRIGÉE (km)	4. NOMBRE DE SATELLITES	CORPS DE RÉFÉRENCE
Degrés	Jours Heures Min.				
		indiquer l'exposant base 10 lorsque la valeur > 99999	indiquer l'exposant base 10 lorsque la valeur > 99999		

### REMARQUES GÉNÉRALES :

- La présente fiche est constituée de quatre parties - 1, 2, 3 et 4 :
  - Caractéristiques du réseau
  - Caractéristiques du réseau à satellite relatives à la réception à la station spatiale
  - Caractéristiques du réseau à satellite relatives à l'émission à partir de la station spatiale
  - Caractéristiques globales des liaisons

Dans chaque partie, tout élément d'information/champ de données est accompagné d'un numéro qui est identique à celui utilisé pour le même point dans l'Appendice S4 (CMR-95). Par exemple, sur la "Fiche ApS4/II - 2a" (indication figurant en bas de page) le champ "A2a. Date de mise en service" correspond au point 2a de la Partie A de l'Annexe 2A de l'Appendice S4.

- Les éléments d'information qui ont une relation entre eux sont réunis dans une même case. La "Fiche ApS4/II - 2b", par exemple, comporte, une case intitulée "Emissions de la ou des station(s) d'émission associée(s)". On peut y inscrire jusqu'à 7 émissions différentes (avec les valeurs de la puissance et le rapport C/N qui s'y rapportent). S'il y a davantage d'émissions, les indiquer, avec leurs caractéristiques, sur un autre exemplaire de la fiche et signaler sa présence en cochant (✓) la case "Autres émissions sur feuille suivante" sur le premier. Adopter cette procédure chaque fois que la place manque dans une case pour donner la totalité des renseignements.
- Cette fiche s'utilise pour ajouter, modifier ou supprimer une station existante, ce qu'il convient de préciser en indiquant **A**, **M** ou **S** dans la case correspondante dans le coin supérieur droit de cette page, sous "Notification pour". Si la modification d'une station existante nécessite l'adjonction, la modification ou la suppression de certaines données, indiquer TOUTES les données dans la case appropriée, telles qu'elles seront après la modification. Par ailleurs, indiquer que le faisceau correspondant, les stations associées ou groupe des fréquences assignées sont en cours de modification en inscrivant **M** ou **R** dans la zone prévue à cet effet à ces niveaux.
- Certains champs comportent l'indice supérieur "1" pour indiquer que :
  - Ce renseignement n'est pas nécessaire en cas de notification d'une station terrienne type.

**A4. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ORBITE (SUITE)**

b5. POUR SATELLITES NON GÉOSTATIONNAIRES SEULEMENT  
SI NOTIFIÉS SELON LA RÉOLUTION 46 (CMR-95) FOURNIR :

NOMBRE DE  
PLAN ORBITAUX

POUR CHAQUE PLAN ORBITAL FOURNIR :

NUMÉRO DU PLAN ORBITAL	NOMBRE DE SATELLITES DANS CE PLAN ORBITAL	ASCENSION DROITE	ANGLE D'INCLINAISON	DEMI-GRAND AXE	EXCENTRICITÉ	ARGUMENT DU PÉRIGÉE
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	km <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

POUR CHAQUE SATELLITE DANS LE PLAN ORBITAL FOURNIR L'ANGLE DE PHASE INITIAL

N° DU SATELLITE	ANGLE DE PHASE INITIAL								
<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

NUMÉRO DU PLAN ORBITAL	NOMBRE DE SATELLITES DANS CE PLAN ORBITAL	ASCENSION DROITE	ANGLE D'INCLINAISON	DEMI-GRAND AXE	EXCENTRICITÉ	ARGUMENT DU PÉRIGÉE
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	km <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

POUR CHAQUE SATELLITE DANS LE PLAN ORBITAL FOURNIR L'ANGLE DE PHASE INITIAL

N° DU SATELLITE	ANGLE DE PHASE INITIAL								
<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

NUMÉRO DU PLAN ORBITAL	NOMBRE DE SATELLITES DANS CE PLAN ORBITAL	ASCENSION DROITE	ANGLE D'INCLINAISON	DEMI-GRAND AXE	EXCENTRICITÉ	ARGUMENT DU PÉRIGÉE
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	km <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

POUR CHAQUE SATELLITE DANS LE PLAN ORBITAL FOURNIR L'ANGLE DE PHASE INITIAL

N° DU SATELLITE	ANGLE DE PHASE INITIAL								
<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

NUMÉRO DU PLAN ORBITAL	NOMBRE DE SATELLITES DANS CE PLAN ORBITAL	ASCENSION DROITE	ANGLE D'INCLINAISON	DEMI-GRAND AXE	EXCENTRICITÉ	ARGUMENT DU PÉRIGÉE
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	km <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

POUR CHAQUE SATELLITE DANS LE PLAN ORBITAL FOURNIR L'ANGLE DE PHASE INITIAL

N° DU SATELLITE	ANGLE DE PHASE INITIAL								
<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	Degrés <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

VOIR FEUILLE SUIVANTE

2. CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU À SATELLITE RELATIVES À LA RÉCEPTION À LA STATION SPATIALE

DÉTAILS RELATIFS AU FAISCEAU DE L'ANTENNE DE RÉCEPTION DU SATELLITE

PAGE  DE

CARACTÉRISTIQUES DU FAISCEAU		ADD / MOD / SUP / REP du faisceau <input type="checkbox"/>
B1. DÉSIGNATION DU FAISCEAU DE RÉCEPTION <input type="text"/>	NOTE: Pour un faisceau orientable, le dernier caractère de la désignation sera "R"	ANCIENNE DÉSIGNATION DU FAISCEAU (si modifiée) <input type="text"/>
B3/B4. CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE		
3a/3b/4a. GAIN ISOTROPE MAXIMAL +/- dBi <input type="text"/>	3d. PRÉCISION DE POINTAGE Degrés +/- <input type="text"/>	3a/3b. DIAGRAMME DES CONTOURS DE GAIN DE L'ANTENNE. VOIR ANNEXE N° <input type="text"/>
3f. DIAGRAMME DE GAIN D'ANTENNE EN FONCTION DE LA LONGITUDE DE L'ORBITE. VOIR ANNEXE N° <input type="text"/>		3e/4a/4b. DIAGRAMME DE RAYONNEMENT DE L'ANTENNE DIAGRAMME DE RÉFÉRENCE <input type="text"/> DIAGRAMME DE RAYONNEMENT. VOIR ANNEXE N° <input type="text"/> POUR ANTENNE NON NORMALISÉE FOURNIR Coefficient A dBi <input type="text"/> Coefficient B dBi <input type="text"/>
4b. POUR SATELLITES NON-GÉOSTATIONAIRES SELON RÉOLUTION 46 (CMR-95) ORIENTATION DU FAISCEAU DU SATELLITE ANGLE ALPHA Degrés <input type="text"/> ANGLE BETA Degrés <input type="text"/>		

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES DANS CE FAISCEAU								
A2a. DATE DE MISE EN SERVICE	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 33%;">Jour</th> <th style="width: 33%;">Mois</th> <th style="width: 33%;">Année</th> </tr> <tr> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>	Jour	Mois	Année	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	A2b. DURÉE DE VALIDITÉ <input type="text"/> Ans
Jour	Mois	Année						
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>						
A3a. AGENCE OU COMPAGNIE EXPLOITANTE (Se référer au Tableau 12A/12B de la Préface à la LIF & SRS) <input type="text"/>	A3b. ADMINISTRATION DONT RELÈVE LA STATION (Se référer au Tableau 12A/12B de la Préface à la LIF & SRS) <input type="text"/>							
SECTION SPÉCIALE AR11/A (RR1042) Numéro A R 1 1 / A / <input type="text"/>	AUTRES SECTIONS SPÉCIALES Référence      Numéro (1) <input type="text"/> <input type="text"/> (2) <input type="text"/> <input type="text"/> (3) <input type="text"/> <input type="text"/> (4) <input type="text"/> <input type="text"/> (5) <input type="text"/> <input type="text"/>							
SECTION SPÉCIALE AR11/C (RR1060) Numéro A R 1 1 / C / <input type="text"/>								
SECTION SPÉCIALE ART.14 (RR1610) Numéro A R 1 4 / C / <input type="text"/>								
A5/A6. COORDINATION OU ACCORD RÉALISÉ AVEC								
Dispositions du RR	Symboles des Administrations concernées							
R R <input type="text"/>	<input type="text"/>							
R R <input type="text"/>	<input type="text"/>							
R R <input type="text"/>	<input type="text"/>							
R R <input type="text"/>	<input type="text"/>							
R R <input type="text"/>	<input type="text"/>							
A5/A6. COORDINATION DEMANDÉE OU ACCORD RECHERCHÉ AVEC								
Dispositions du RR	Symboles des Administrations concernées							
R R <input type="text"/>	<input type="text"/>							
R R <input type="text"/>	<input type="text"/>							
R R <input type="text"/>	<input type="text"/>							
R R <input type="text"/>	<input type="text"/>							
R R <input type="text"/>	<input type="text"/>							
REMARQUES								
<input type="text"/>								

NOTES POUR REMPLIR LES FEUILLES SUIVANTES :

POUR CHAQUE FAISCEAU ON PEUT FOURNIR UN OU PLUSIEURS GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES, CHAQUE GROUPE (LISTE) AYANT UNE SÉRIE DE CARACTÉRISTIQUES COMMUNES. LA PARTIE INFÉRIEURE DE LA PRÉSENTE PAGE CONTIENT LES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES QUI SONT APPLICABLES À UN OU PLUSIEURS GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES DANS CE FAISCEAU. POUR CHACUN DES GROUPES (LISTES), INSCRIRE LA SÉRIE DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES Y COMPRIS TOUTES LES STATIONS TERRIENNES (OU SPATIALES) ASSOCIÉES ET LEURS ÉMISSIONS, ET LA FAIRE SUIVRE DU GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES AUXQUELLES LA SÉRIE S'APPLIQUE. UTILISER AUTANT DE PAGES QU'IL LE FAUT.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BR POUR LE GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES À MODIFIER / SUPPRIMER / REMPLACER

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES AU GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES CI-DESSOUS

ÉMISSIONS DE LA OU DES STATIONS D'ÉMISSION ASSOCIÉES STATION(S) D'ÉMISSION ASSOCIÉE(S) AU GROUPE (LISTE) DES FRÉQUENCES ASSIGNÉES CI-DESSOUS

Table with 6 columns: C7a. DÉSIGNATION DE L'ÉMISSION, C8a1/C8b1. \* PUISSANCE EN CRÊTE MAXIMALE, C8a2/C8b2. \* DENSITÉ MAXIMALE DE PUISSANCE, C8c1. PUISSANCE EN CRÊTE MINIMALE, C8c2. DENSITÉ MINIMALE DE PUISSANCE, C8e. C/N requis (total - ciel clair)

STATION TERRIENNE

Form for terrestrial station details including C10b1. NOM DE LA STATION TERRIENNE, C10c. CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE (suite), C10a. CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE, C10c1. CLASSE DE STATION, C10c2. NATURE DU SERVICE, C10c. CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE

GROUPE (LISTE) DES FRÉQUENCES ASSIGNÉES AYANT LES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES CI-DESSUS

Table with 2 columns: C2a. FRÉQUENCE ASSIGNÉE, k/M/G Hz

### 3. CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU À SATELLITE RELATIVES À L'ÉMISSION À PARTIR DE LA STATION SPATIALE

DÉTAILS RELATIFS AU FAISCEAU DE L'ANTENNE D'ÉMISSION DU SATELLITE

PAGE  DE

CARACTÉRISTIQUES DU FAISCEAU				ADD / MOD / SUP / REP du faisceau <input type="checkbox"/>
B1. DÉSIGNATION DU FAISCEAU D'ÉMISSION <input type="text"/>	NOTE: Pour un faisceau orientable, le dernier caractère de la désignation sera "R"	ANCIENNE DÉSIGNATION DU FAISCEAU (si modifiée) <input type="text"/>		
B3/B4. CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE				
3a/3b/4a. GAIN ISOTROPE MAXIMAL ± <input type="text"/> dBi	3d. PRÉCISION DE POINTAGE Degrés ± <input type="text"/>	3a/3b. DIAGRAMME DES CONTOURS DE GAIN DE L'ANTENNE. VOIR ANNEXE N° <input type="text"/>	3e/4a/4b. DIAGRAMME DE RAYONNEMENT DE L'ANTENNE DIAGRAMME DE RÉFÉRENCE <input type="text"/>	
		3f. DIAGRAMME DE GAIN D'ANTENNE EN FONCTION DE LA LONGITUDE DE L'ORBITE. VOIR ANNEXE N° <input type="text"/>	DIAGRAMME DE RAYONNEMENT. VOIR ANNEXE N°. <input type="text"/>	
4b. POUR SATELLITES NON GÉOSTATIONNAIRES SELON RÉOLUTION 46 (CMR-95)				
ORIENTATION DU FAISCEAU DU SATELLITE ANGLE ALPHA Degrés <input type="text"/> ANGLE BETA Degrés <input type="text"/>		GAIN EN FONCTION DE L'ANGLE D'ÉLEVATION. VOIR ANNEXE N° <input type="text"/>	POUR ANTENNE NON FORMALISÉE FOURNIR Coefficient A <input type="text"/> dBi Coefficient B <input type="text"/> dBi	
		AFFAIBLISSEMENT GÉOMÉTRIQUE VOIR ANNEXE N° <input type="text"/>		
p.i.r.e. MAXIMALE À 4 kHz ± <input type="text"/> dBW/4kHz	p.i.r.e. MOYENNE À 4 kHz ± <input type="text"/> dBW/4kHz	p.i.r.e. MAXIMALE À 1 MHz ± <input type="text"/> dBW/1MHz	p.i.r.e. MOYENNE À 1 MHz ± <input type="text"/> dBW/1MHz	

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES DANS CE FAISCEAU				
A2a. DATE DE MISE EN SERVICE	Jour <input type="text"/>	Mois <input type="text"/>	Année <input type="text"/>	A2b. DURÉE DE VALIDITÉ <input type="text"/> Ans
A3a. AGENCE OU COMPAGNIE EXPLOITANTE (Se référer au Tableau 12A/12B de la Préface à la LIF & SRS) <input type="text"/>	SECTION SPÉCIALE AR11/A (RR1042) Numéro		A3b. ADMINISTRATION DONT RELÈVE LA STATION (Se référer au Tableau 12A/12B de la Préface à la LIF & SRS) <input type="text"/>	
		SECTION SPÉCIALE AR11/C (RR1060) Numéro	AUTRES SECTIONS SPÉCIALES	
		SECTION SPÉCIALE ART.14 (RR1610) Numéro	Référence	Numéro
A R 1 1 / A / <input type="text"/>		(1) <input type="text"/>		
A R 1 1 / C / <input type="text"/>		(2) <input type="text"/>		
A R 1 4 / C / <input type="text"/>		(3) <input type="text"/>		
		(4) <input type="text"/>		
		(5) <input type="text"/>		
A5/A6. COORDINATION OU ACCORD RÉALISÉ AVEC				
Dispositions du RR		Symboles des Administrations concernées		
R	R	<input type="text"/>		
R	R	<input type="text"/>		
R	R	<input type="text"/>		
R	R	<input type="text"/>		
R	R	<input type="text"/>		
A5/A6. COORDINATION DEMANDÉE OU ACCORD RECHERCHÉ AVEC				
Dispositions du RR		Symboles des Administrations concernées		
R	R	<input type="text"/>		
R	R	<input type="text"/>		
R	R	<input type="text"/>		
R	R	<input type="text"/>		
R	R	<input type="text"/>		

REMARQUES

**NOTES POUR REMPLIR LES FEUILLES SUIVANTES :**

POUR CHAQUE FAISCEAU ON PEUT FOURNIR UN OU PLUSIEURS GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES. CHAQUE GROUPE (LISTE) AYANT UNE SÉRIE DE CARACTÉRISTIQUES COMMUNES. LA PARTIE INFÉRIEURE DE LA PRÉSENTE PAGE CONTIENT LES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES QUI SONT APPLICABLES À UN OU PLUSIEURS GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES DANS CE FAISCEAU. POUR CHACUN DES GROUPES (LISTES), INSCRIRE LA SÉRIE DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES Y COMPRIS TOUTES LES STATIONS TERRIENNES (OU SPATIALES) ASSOCIÉES ET LEURS ÉMISSIONS, ET LA FAIRE SUIVRE DU GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES AUXQUELLES LA SÉRIE S'APPLIQUE. UTILISER AUTANT DE PAGES QU'IL LE FAUT.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BR POUR LE GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES À MODIFIER / SUPPRIMER / REMPLACER

ADD / MOD / SUP / REP du groupe

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES AU GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES CI-DESSOUS

C4a. CLASSE DE STATION					C6. POLARISATION		C3a. BANDE DE FRÉQUENCES ASSIGNÉE (kHz)	C8d. PUISSANCE EN CRÊTE TOTALE MAXIMALE	
C4b. NATURE DU SERVICE					TYPE	si linéaire, fournir angle en degrés		+/-	dBW
C11a. ZONE DE SERVICE									
C9c. TYPE DE MODULATION ET D'ACCÈS MULTIPLE . VOIR ANNEXE N°					C9c. DIAGRAMME DU GABARIT SPECTRAL. VOIR ANNEXE N°		C11d. RÉGION AFFECTÉE VOIR ANNEXE N°		NUMÉRO DE ZONE DE SERVICE

ÉMISSIONS DE LA STATION SPATIALE ET DE LA (DES) STATION(S) DE RÉCEPTION ASSOCIÉE(S) COMMUNES AU GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES CI-DESSOUS

ÉMISSIONS DE LA STATION SPATIALE

C7a. DÉSIGNATION DE L'ÉMISSION	C8a1/C8b1. * PUISSANCE EN CRÊTE MAXIMALE		C8a2/C8b2. * DENSITÉ MAXIMALE DE PUISSANCE		C8c1. PUISSANCE EN CRÊTE MINIMALE		C8c2. DENSITÉ MINIMALE DE PUISSANCE		C8e. C/N requis (total - ciel clair)
	+/-	dBW	+/-	dBW/Hz	+/-	dBW	+/-	dBW/Hz	dB

\* Si les valeurs de puissance en crête maximale et de densité maximale de puissance sont du type C8b, cocher cette case  AUTRES ÉMISSIONS SUR FEUILLE SUIVANTE  Raison d'absence des valeurs de puissance en crête minimale et de densité minimale de puissance (C8c) . Voir Annexe N°

STATION TERRIENNE

ADD / MOD / SUP / REP de la station

C10b1. NOM DE LA STATION TERRIENNE					
ANCIEN NOM DE LA STATION TERRIENNE (si modifié)					
PAYS <sup>1</sup>		C10. TYPE DE STATION (Spécifique/Type)			
C10b2. COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES <sup>1</sup>		C10c5. TEMPÉRATURE DE BRUIT DU SYSTÈME DE RÉCEPTION			
Longitude		Latitude		kelvins	
Degrés	E/W	Min.	Sec.	Deg.	N/S

C10c. CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE (suite)

4a. DIAGRAMME DE RAYONNEMENT (indiquer le diagramme de référence ou fournir le diagramme)

4b. DIAGRAMME DE RAYONNEMENT DE L'ANTENNE. VOIR ANNEXE N°

POUR ANTENNE NON NORMALISÉE FOURNIR :

Coefficient A	Coefficient B	Coefficient C	Coefficient D	PHI1
dB	dB	dB	dB	Degrés

C10c1a. CLASSE DE STATION				
C10c1b. NATURE DU SERVICE				

C10c. CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE		3. OUVERTURE DU FAISCEAU	
2. GAIN ISOTROPE MAXIMALE	+/- dB		Degrés

AUTRES STATIONS DE RÉCEPTION ASSOCIÉES SUR FEUILLE SUIVANTE

STATION SPATIALE

ADD / MOD / SUP / REP de la station

C10a. NOM DE LA STATION SPATIALE					
ANCIEN NOM DE LA STATION SPATIALE (si modifié)					
DÉSIGNATION DU FAISCEAU DE RÉCEPTION		C10. TYPE DE STATION (Géo/Non géo)			
ANCIENNE DÉSIGNATION DU FAISCEAU DE RÉCEPTION (si modifiée)					

GROUPE (LISTE) DES FRÉQUENCES ASSIGNÉES AYANT LES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES CI-DESSOUS

C2a. FRÉQUENCE ASSIGNÉE	k/M/G	Hz

VOIR FEUILLE SUIVANTE



#### 4. CARACTÉRISTIQUES GLOBALES DES LIAISONS (SUITE)

D2. Pour chaque entrée (ou groupe d'entrées) du Tableau D1, donner les températures de bruit de la liaison par satellite et les gains de transmission associés.

Numéro de ligne	ADD / REP / SUP	Référence au(x) numéro(s) de série du Tableau D1	a1. TEMPÉRATURE DE BRUIT ÉQUIVALENTE LA PLUS FAIBLE DE LA LIAISON PAR SATELLITE.	a2. GAIN DE TRANSMISSION ASSOCIÉ	b1. TEMP. DE BRUIT EQUIV. DE LIAISON PAR SATEL. POUR LE RAP. GAIN/TEMP. BRUIT LE PLUS ÉLEVÉ	b2. GAIN DE TRANSMISSION ASSOCIÉ	NOM DE LA STATION TERRIENNE RÉCEPTRICE ASSOCIÉE
			kelvins	dB	kelvins	dB	
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

DATE (jour/mois/année) <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> N° de série de l'administration <input type="text"/>	<b>FICHE DE NOTIFICATION</b> <b>STATION TERRIENNE</b> (APPENDICE S4 - ANNEXE 2A)	PAGE 1 DE <input type="text"/>	<b>ApS4/III</b>
A1f. ADMINISTRATION NOTIFICATRICE <input type="text"/>	RR1488 <input type="checkbox"/> Notification	RR1107 <input type="checkbox"/> Demande de coordination	RR1610 <input type="checkbox"/> Accord aux termes de l'Art. 14
PREMIÈRE NOTIFICATION <input type="checkbox"/> NOTIFICATION PRÉSENTÉE À NOUVEAU <input type="checkbox"/>	RS46 <input type="checkbox"/> Demande de coordination	Demande de l'assistance du BR pour RR1107 <input type="checkbox"/> et /ou RR1610 <input type="checkbox"/>	
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BR DE LA STATION À MODIFIER/SUPPRIMER <input type="text"/>			NOTIFICATION POUR ADDITION MODIFICATION SUPPRESSION <input type="checkbox"/>

### 1. CARACTÉRISTIQUES DE LA STATION TERRIENNE

A1e1. TYPE (Spécifique/Type) <input type="checkbox"/>	A1e2. NOM DE LA STATION TERRIENNE <input type="text"/>																								
A1e3a. PAYS <sup>1</sup> <input type="text"/>	A1e3b. COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES <sup>1</sup> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <th colspan="4">Longitude</th> <th colspan="4">Latitude</th> </tr> <tr> <th>Degrés</th> <th>E/W</th> <th>Min.</th> <th>Sec.</th> <th>Deg.</th> <th>N/S</th> <th>Min.</th> <th>Sec.</th> </tr> <tr> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>	Longitude				Latitude				Degrés	E/W	Min.	Sec.	Deg.	N/S	Min.	Sec.	<input type="text"/>							
Longitude				Latitude																					
Degrés	E/W	Min.	Sec.	Deg.	N/S	Min.	Sec.																		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>																		
A4c1. STATION SPATIALE ASSOCIÉE <input type="text"/>																									
A4c2. LONGITUDE NOMINALE SUR L'ORBITE (si géostationnaire)	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <th>Degrés</th> <th>E/W</th> </tr> <tr> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>	Degrés	E/W	<input type="text"/>	<input type="text"/>																				
Degrés	E/W																								
<input type="text"/>	<input type="text"/>																								
A7a. DIAGRAMME D'ÉLÉVATION DE L'HORIZON <sup>1</sup> . VOIR ANNEXE N° <input type="text"/>	A7b. ANGLE D'ÉLÉVATION <sup>1</sup> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <th>Degrés</th> </tr> <tr> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>	Degrés	<input type="text"/>																						
Degrés																									
<input type="text"/>																									
A7d. ALTITUDE <sup>1</sup> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <th>Mètres</th> </tr> <tr> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>	Mètres	<input type="text"/>	A7c. ANGLES D'AZIMUT PENDANT L'EXPLOITATION <sup>1</sup> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <th>DE (Degrés)</th> <th>À (Degrés)</th> </tr> <tr> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>	DE (Degrés)	À (Degrés)	<input type="text"/>	<input type="text"/>																		
Mètres																									
<input type="text"/>																									
DE (Degrés)	À (Degrés)																								
<input type="text"/>	<input type="text"/>																								
	A10. SCHÉMAS DE ZONE DE COORDINATION. VOIR ANNEXE N° <input type="text"/>																								

A7a. TABLEAU DES VALEURS POUR L'ANGLE D'ÉLÉVATION DE L'HORIZON<sup>1</sup>

| AZIMUT               | ANGLE D'ÉLÉVATION    |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Degrés               |                      |
| <input type="text"/> |
| <input type="text"/> |
| <input type="text"/> |
| <input type="text"/> |
| <input type="text"/> |
| <input type="text"/> |
| <input type="text"/> |

REMARQUES GÉNÉRALES :

- i. La présente fiche est constituée de trois parties - 1, 2 et 3 :
  - 1 - Caractéristiques de la station terrienne
  - 2 - Caractéristiques de la station terrienne d'émission
  - 3 - Caractéristiques de la station terrienne de réception

Dans chaque partie, tout élément d'information/champ de données est accompagné d'un numéro qui est identique à celui utilisé pour le même point de la même partie dans l'Appendice S4 (CMR-95). Par exemple, sur la "Fiche ApS4/III - 2a" (indication figurant en bas de page) le champ "A2a. Date de mise en service" correspond au point 2a de la Partie A de l'Annexe 2A de l'Appendice S4.

- ii. Les éléments d'information qui ont une relation entre eux sont réunis dans une même case. La "Fiche ApS4/III - 2b", par exemple, comporte une case "Emissions communes au groupe (liste) de fréquences assignées ci-dessous". On peut y inscrire jusqu'à 12 émissions différentes (avec les valeurs de la puissance et la densité de puissance qui s'y rapportent). S'il y a davantage d'émissions, les indiquer, avec leurs caractéristiques, sur un autre exemplaire de la fiche et signaler sa présence en cochant (✓) la case "Autres émissions sur feuille suivante" sur le premier. Adopter cette procédure chaque fois que la place manque dans une case pour donner la totalité des renseignements.

- iii. Cette fiche s'utilise pour ajouter, modifier ou supprimer une station existante, ce qu'il convient de préciser en indiquant **A**, **M** ou **S** dans la case correspondante dans le coin supérieur droit de cette page, sous "Notification pour". Si la modification d'une station existante nécessite l'adjonction, la modification ou la suppression de certaines données, indiquer TOUTES les données dans la case appropriée, telles qu'elles seront après la modification. Par ailleurs, indiquer que l'antenne correspondante, les stations associées ou groupe des fréquences assignées sont en cours de modification en inscrivant **M** ou **R** dans la zone prévue à cet effet à ces niveaux.

- iv. Certains champs comportent l'indice supérieur "1" pour indiquer que :

<sup>1</sup> Ce renseignement n'est pas nécessaire en cas de notification d'une station terrienne type.

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA STATION TERRIENNE D'ÉMISSION

CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE		ADD / MOD / SUP / REP de l'antenne
B1. DÉSIGNATION DU FAISCEAU DE RÉCEPTION DU SATELLITE ASSOCIÉ <input style="width: 60px;" type="text"/>	NOTE: Pour un faisceau orientable, le dernier caractère de la désignation sera "R"	ANCIENNE DESIGNATION DU FAISCEAU (si modifiée) <input style="width: 60px;" type="text"/>
B5. CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE DE LA STATION TERRIENNE		
a. GAIN ISOTROPE MAXIMAL <input style="width: 40px;" type="text"/> +/- <input style="width: 20px;" type="text"/> dBi	b. OUVERTURE DU FAISCEAU <input style="width: 40px;" type="text"/> Degrés	c1. DIAGRAMME DE RAYONNEMENT DE L'ANTENNE. VOIR ANNEXE N° <input style="width: 30px;" type="text"/>
c2. DIAGRAMME DE RAYONNEMENT (indiquer le diagramme de référence ou fournir le diagramme)		
<input style="width: 100%;" type="text"/>	POUR ANTENNE NON NORMALISÉE FOURNIR :	
<input style="width: 60px;" type="text"/> Coefficient A dBi	<input style="width: 60px;" type="text"/> Coefficient B dBi	<input style="width: 60px;" type="text"/> Coefficient C dBi
<input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 60px;" type="text"/>
<input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 60px;" type="text"/> PHI1

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX GROUPES (LISTES) CI-APRÈS DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES DE CETTE ANTENNE										
A2a. DATE DE MISE EN SERVICE	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><th>Jour</th><th>Mois</th><th>Année</th></tr><tr><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	Jour	Mois	Année	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>			
Jour	Mois	Année								
<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>								
A3a. AGENCE OU COMPAGNIE EXPLOITANTE (Se référer au Tableau 12A/12B de la Préface à la LIF & SRS)	<input style="width: 60px;" type="text"/>	A3b. ADMINISTRATION DONT RELÈVE LA STATION (Se référer au Tableau 12A/12B de la Préface à la LIF & SRS)								
	<input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 60px;" type="text"/>								
AUTRES SECTIONS SPÉCIALES										
	Référence	Numéro								
SECTION SPÉCIALE AR11/A (RR1042) Numéro	(1) <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 60px;" type="text"/>								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>A</td><td>R</td><td>1</td><td>1</td><td>/</td><td>A</td><td>/</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	A	R	1	1	/	A	/	<input style="width: 20px;" type="text"/>	(2) <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 60px;" type="text"/>
A	R	1	1	/	A	/	<input style="width: 20px;" type="text"/>			
SECTION SPÉCIALE AR11/C (RR1060) Numéro	(3) <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 60px;" type="text"/>								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>A</td><td>R</td><td>1</td><td>1</td><td>/</td><td>C</td><td>/</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	A	R	1	1	/	C	/	<input style="width: 20px;" type="text"/>	(4) <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 60px;" type="text"/>
A	R	1	1	/	C	/	<input style="width: 20px;" type="text"/>			
SECTION SPÉCIALE ART.14 (RR1610) Numéro	(5) <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 60px;" type="text"/>								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>A</td><td>R</td><td>1</td><td>4</td><td>/</td><td>A</td><td>/</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	A	R	1	4	/	A	/	<input style="width: 20px;" type="text"/>		
A	R	1	4	/	A	/	<input style="width: 20px;" type="text"/>			
A6/A7. COORDINATION OU ACCORD RÉALISÉ AVEC										
Dispositions du RR	Symboles des Administrations concernées									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>R</td><td>R</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>					
R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>R</td><td>R</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>					
R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>R</td><td>R</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>					
R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>R</td><td>R</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>					
R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>R</td><td>R</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>					
R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>							
A6/A7. COORDINATION DEMANDÉE OU ACCORD RECHERCHÉ AVEC										
Dispositions du RR	Symboles des Administrations concernées									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>R</td><td>R</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>					
R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>R</td><td>R</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>					
R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>R</td><td>R</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>					
R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>R</td><td>R</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>					
R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td>R</td><td>R</td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td><td><input style="width: 20px;" type="text"/></td></tr></table>	R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>					
R	R	<input style="width: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px;" type="text"/>							
REMARQUES										
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="text"/>										

NOTES POUR REMPLIR LES FEUILLES SUIVANTES :

POUR CHAQUE ANTENNE ON PEUT FOURNIR UN OU PLUSIEURS GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES, CHAQUE GROUPE (LISTE) AYANT UNE SÉRIE DE CARACTÉRISTIQUES COMMUNES. LA PARTIE INFÉRIEURE DE LA PRÉSENTE PAGE CONTIENT LES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES QUI SONT APPLICABLES À UN OU PLUSIEURS GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES DE CETTE ANTENNE. POUR CHACUN DES GROUPES (LISTES), INSCRIRE LA SÉRIE DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES, ET LA FAIRE SUIVRE DE LA LISTE DE FRÉQUENCES AUXQUELLES LA SÉRIE S'APPLIQUE. UTILISER AUTANT DE PAGES QU'IL LE FAUT.



### 3. CARACTÉRISTIQUES DE LA STATION TERRIENNE DE RÉCEPTION

CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE				ADD / MOD / SUP / REP de l'antenne <input type="checkbox"/>
B1. DÉSIGNATION DU FAISCEAU D'ÉMISSION DU SATELLITE ASSOCIÉ <input style="width: 60px;" type="text"/>	NOTE: Pour un faisceau orientable, le dernier caractère de la désignation sera "R"		ANCIENNE DÉSIGNATION DU FAISCEAU (si modifiée) <input style="width: 60px;" type="text"/>	
B5. CARACTÉRISTIQUES DE L'ANTENNE DE LA STATION TERRIENNE				
a. GAIN ISOTROPE MAXIMAL <input style="width: 60px;" type="text"/>	+/- dBi	b. OUVERTURE DU FAISCEAU <input style="width: 60px;" type="text"/>	Degrés	c1. DIAGRAMME DE RAYONNEMENT D'ANTENNE. VOIR ANNEXE N° <input style="width: 40px;" type="text"/>
c2. DIAGRAMME DE RAYONNEMENT (indiquer le diagramme de référence ou fournir le diagramme)		POUR ANTENNE NON NORMALISÉE FOURNIR :		
<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>		Coefficient A dBi <input style="width: 40px;" type="text"/>	Coefficient B dBi <input style="width: 40px;" type="text"/>	Coefficient C dBi <input style="width: 40px;" type="text"/>
		Coefficient D dBi <input style="width: 40px;" type="text"/>	PHI1 Degrés <input style="width: 40px;" type="text"/>	

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX GROUPES (LISTES) CI-APRÈS DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES DE CETTE ANTENNE		
A2a. DATE DE MISE EN SERVICE	Jour	Mois
	Année	
A3a. AGENCE OU COMPAGNIE EXPLOITANTE (Se référer au Tableau 12A/12B de la Préface à la LIF & SRS) <input style="width: 60px;" type="text"/>		A3b. ADMINISTRATION DONT RELÈVE LA STATION (Se référer au Tableau 12A/12B de la Préface à la LIF & SRS) <input style="width: 40px;" type="text"/>
AUTRES SECTIONS SPÉCIALES		
	Référence	Numéro
SECTION SPÉCIALE AR11/A (RR1042) Numéro	(1) <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 40px;" type="text"/>
A R 1 1 / A / <input style="width: 60px;" type="text"/>	(2) <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 40px;" type="text"/>
SECTION SPÉCIALE AR11/C (RR1060) Numéro	(3) <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 40px;" type="text"/>
A R 1 1 / C / <input style="width: 60px;" type="text"/>	(4) <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 40px;" type="text"/>
SECTION SPÉCIALE ART.14 (RR1060) Numéro	(5) <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 40px;" type="text"/>
A R 1 4 / C / <input style="width: 60px;" type="text"/>		
A6/A7. COORDINATION OU ACCORD RÉALISÉ AVEC		
Dispositions du RR	Symboles des Administrations concernées	
R R <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
R R <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
R R <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
R R <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
R R <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
A6/A7. COORDINATION DEMANDÉE OU ACCORD RECHERCHÉ AVEC		
Dispositions du RR	Symboles des Administrations concernées	
R R <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
R R <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
R R <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
R R <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
R R <input style="width: 60px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
REMARQUES		

NOTES POUR REMPLIR LES FEUILLES SUIVANTES :

POUR CHAQUE ANTENNE ON PEUT FOURNIR UN OU PLUSIEURS GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES, CHAQUE GROUPE (LISTE) AYANT UNE SÉRIE DE CARACTÉRISTIQUES COMMUNES. LA PARTIE INFÉRIEURE DE LA PRÉSENTE PAGE CONTIENT LES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES QUI SONT APPLICABLES À UN OU PLUSIEURS GROUPES (LISTES) DE FRÉQUENCES DE CETTE ANTENNE. POUR CHACUN DES GROUPES ( LISTES), INSCRIRE LA SÉRIE DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES, ET LA FAIRE SUIVRE DU GROUPE ( LISTE) DE FRÉQUENCES AUXQUELLES LA SÉRIE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BR POUR LE GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES  
À MODIFIER / SUPPRIMER / REMPLACER

ADD / MOD / SUP / REP  
du groupe

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES AU GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES CI-DESSOUS

C4a. CLASSE DE STATION					C6. POLARISATION TYPE	si linéaire, fournir angle en degrés	C3a. BANDE DE FRÉQUENCES ASSIGNÉE	C5b. TEMPÉRATURE DE BRUIT DU SYSTÈME DE RÉCEPTION
C4b. NATURE DU SERVICE								kHz

ÉMISSIONS REÇUES SUR LES FRÉQUENCES ASSIGNÉES ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS

C7a. DÉSIGNATION DE L'ÉMISSION	C8e. C/N requis (total - ciel clair)
	dBi
	●
	●
	●
	●
	●
	●
	●
	●
	●
	●
	●
	●
	●
	●
	●
	●

AUTRES ÉMISSIONS SUR FEUILLE SUIVANTE

GROUPE (LISTE) DE FRÉQUENCES ASSIGNÉES AYANT LES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES CI-DESSUS

C2a. FRÉQUENCE ASSIGNÉE	k/M/G Hz	C2a. FRÉQUENCE ASSIGNÉE	k/M/G Hz
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●
	●		●

VOIR FEUILLE SUIVANTE